

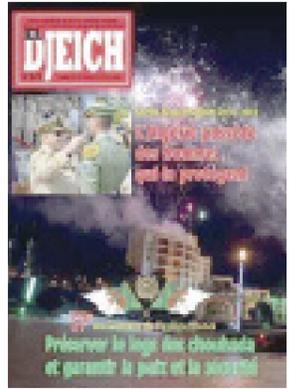
LE MONDE

Quotidien National d'Information

de l'administration

REVUE EL-DJEICH

« L'attachement
aux solutions
constitutionnelles permet
de surmonter
de la crise »



N° 613 - Samedi 13 juillet 2019 - Email : Mondeadm2018@gmail.com - Website : www.lemondeadm.com - Prix : 20 DA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Appel à l'élaboration de mécanismes plus efficaces pour le recouvrement des avoirs



LOI RELATIVE AUX HANDICAPÉES

La concertation élargie à tous les acteurs en prévision d'assises régionales

PAIEMENT DES ENTREPRENEURS

Aucun arriéré n'est enregistré par le Trésor

RATIONALISATION DES IMPORTATIONS



Benmessaoud plaide pour la décentralisation des activités touristiques et hôtelières



DÉVELOPPEMENT LE SECTEUR AGRICOLE

Le gouvernement ambitionne d'exploiter les potentialités scientifiques

CAN 2019



L'Algérie au bout du suspens élimine la Côte d'Ivoire et s'invite dans le dernier carré

REVUE EL-DJEICH

« L'attachement aux solutions constitutionnelles permettre de surmonter de la crise »

L'attachement aux solutions légales et constitutionnelles conduisant à l'organisation d'élections présidentielles dans les plus brefs délais permettra à l'Algérie de surmonter la crise conjoncturelle qu'elle traverse, souligne la revue El-Djeich dans son dernier numéro.

« C'est là une position de principe qui ne saurait, en aucun cas, être remise en cause et une option nécessaire qu'impose une des règles essentielles de la démocratie. Une démarche qui balisera la voie à l'édification de l'Algérie de demain sur des fondements solides, la conduira vers des horizons plus sûrs et qui démontrera, en même temps, ce que le Haut commandement de l'ANP n'a eu de cesse d'affirmer, à savoir qu'il ne nourrissait aucune ambition politique, contrairement aux assertions tendancieuses et mensongères de certaines voix », souligne l'éditorial du dernier numéro de la revue de l'ANP.

« Les réalisations concrétisées jusqu'à présent par notre Commandement, qu'il s'agisse de la lutte contre la corruption, d'accompagner le peuple, de respect de la Constitution ou d'encouragement du dialogue entre toutes les parties, est en lui-même un acte patriotique grandiose qui reflète le souci de l'institution militaire, de son Commandement et de tous les hommes sincères, de barrer la route à tous les Don Quichotte- chargés de la mission de proposer des solutions importées et de concrétiser des agendas néfastes enrobés dans des terminologies et expressions douteuses. C'est le vœu de la bande, de ses têtes et de tous ceux qui leur vouent allégeance », indique la revue.

Pour El-Djeich, c'est ainsi que se traduit « le souci de l'institution militaire de l'impératif de respecter la Constitution



du pays et d'appliquer les lois en vigueur, pour barrer la voie à tous les opportunistes, arrivistes et traîtres qui tentent de brouiller les efforts des fidèles fils de l'Algérie et les empêcher de servir leur patrie, car servir la patrie signifie, incontestablement, l'impératif de faire face aux ennemis de la nation». La revue cite, dans ce sens, les propos

soulignés par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, lors de sa dernière visite à l'Académie militaire de Cherchell, à savoir « les malveillants ne craignent que les hommes de bonne volonté ». « En effet, ne font peur aux corrompus que les gens honnêtes, l'alignement du peuple autour de son armée ainsi que la confiance qu'il voue

aux héritiers de la glorieuse ALN », estime El-Djeich, ajoutant que « cette réalité fait peur aux forces du mal, aux agitateurs de l'ombre et les rappelle à leur véritable dimension de groupe de voleurs et de mafieux sans aucun honneur ni dignité, prêts à vendre leur pays pour concrétiser des intérêts étroits et satisfaire leurs maîtres et mentors ».

Pour la revue, « notre armée ne craint ni ces méthodes ni ces comportements, encore moins les tours de passe-passe tant qu'elle jouit du soutien du peuple qui a confiance en sa démarche ».

« Notre peuple continuera de préserver son unité, sa cohésion et sa haute conscience des manœuvres et complots ourdis contre lui, malgré les tentatives désespérées d'infiltrer ses marches pacifiques légitimes par une poignée de traîtres qui tentent vainement de semer les graines de la discorde et de la division au sein du peuple uni et de porter atteinte aux valeurs de l'Algérie et de sa glorieuse Révolution », ajoute la même source.

L'Editorial rappelle, enfin, qu'il incombe aux jeunes générations de notre pays qui n'ont pas eu à endurer l'enfer de la destruction, qui n'ont pas eu à voir les dommages et les massacres perpétrés par les forces du mal et obscurantistes, d'avoir conscience que le recouvrement de la souveraineté nationale et la liberté dont nous jouissons aujourd'hui n'ont pas été ni un cadeau ni le fait du hasard, encore moins la résultante de concessions faites par quiconque, mais qu'elles ont été le couronnement d'immenses sacrifices consentis par les Chouhada de la Révolution libératrice et des martyrs du devoir national, de la résistance des Moudjahidine de la glorieuse Révolution de Novembre ainsi que des braves éléments de l'ANP à la mémoire desquels nous nous recueillons et auxquels nous rendons hommage en ces festivités commémoratives du 57e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie ».

k.a

PLUS DE 2.300 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIÉS À BÉJAÏA

9 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam



Des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé dernièrement à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam (6e RM), neuf (9) orpailleurs, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé à

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam (6e RM), neuf (9) orpailleurs et saisi quatre (4) véhicules tout-terrain, 17 groupes électrogènes, 15 marteaux piqueurs, (20) sacs de mélange de pierres et d'or brut et deux (2) téléphones satellitaires », tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale « ont arrêté à Ain Témouchent et Tébessa (5e RM), huit (8) narcotrafiquants et saisi neuf (9) kilogrammes de kif

traité ». En outre, « 2.326 comprimés psychotropes ont été saisis à Béjaïa (5e RM) ». D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale « ont appréhendé, à Skikda (5e RM), un (1) individu en possession d'une grande quantité d'or s'élevant à 41 kilogrammes, alors que (21) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen (2e RM) », rapporte également le communiqué. k.a

DANS LE CADRE DE LA LUTTE ANTITERRORISTE

7 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa et Khenchela

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dernièrement, dans des opérations distinctes, menées à Tébessa et Khenchela par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 10 juillet

2019, suite à des opérations distinctes menées à Tébessa et Khenchela (5e Région militaire), sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes », précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP « a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Beni Fedhala, wilaya de Batna (5e RM), trois (3) bombes de confection artisanale et deux (2) casemates contenant des effets vestimentaires et divers objets », tandis qu'un autre détachement de l'ANP « a détruit une bombe de confection artisanale à Blida (1e RM) ». k.a



PAIEMENT DES ENTREPRENEURS

Aucun arriéré n'est enregistré par le Trésor

La trésorerie de l'Etat est "relativement tendue", mais elle permet de faire face à la dépense publique, a affirmé le ministre des Finances, Mohamed Loukal, précisant que le Trésor public n'enregistre aujourd'hui aucun arriéré de paiement envers les entreprises réalisatrices de projets d'investissement.

La situation de la trésorerie de l'Etat, quoique relativement tendue, est maîtrisée et permet de faire face à la dépense publique, que ce soit pour le budget de fonctionnement, y compris le remboursement de la dette publique, ou pour le budget d'équipement, ainsi que pour les opérations du Trésor", a-t-il avancé dans un entretien accordé à l'APS.

Même les retards de paiement, pouvant être éventuellement enregistrés sur le budget d'équipement, "ne peuvent être dus qu'à des questions de conformité des dossiers introduits par les ordonnateurs et par le respect des procédures en vigueur", a-t-il précisé.

"Ces retards éventuels ne pourraient, en aucun cas, être imputés à des tensions de trésorerie", a-t-il soutenu.

Chiffres à l'appui, le ministre a indiqué qu'à fin mars, les décaissements effectués dans le cadre de l'exécution des dépenses budgétaires portent sur un montant global de 2.448,5 milliards (mds) de DA, répartis entre le budget de fonctionnement (1.556,5 mds de DA) et le budget d'équipement (891,9 mds de DA).

Les interventions du Trésor, sous forme de prêts aux entreprises et autres organismes publics ont totalisé, à la même date, un montant de 395,5 mds de DA. Pour ce qui est du paiement des rémunérations et des pensions de retraite, "aucune perturbation n'est enregistrée au niveau des guichets du Trésor ou des CCP", selon M. Loukal.



Trésor: 2.436 mds de DA de déficit attendu en 2019

Les dépenses de la Caisse nationale de retraite (CNR) ont fait l'objet d'un financement de 300 mds de DA, versés en janvier 2019, et d'un second financement, au titre du deuxième semestre 2019, par "tranches correspondant aux besoins réels de la Caisse", a-t-il précisé.

Une première tranche de 80 mds de DA a été versée à la CNR début juin 2019, selon lui.

Estimé annuellement à 600 mds de DA, le financement du déficit de la CNR constitue "un impact important et per-

sistant sur les finances publiques, en attendant sa réduction dans le cadre de la refondation du système de retraite actuel", a souligné le ministre.

A la fin du premier trimestre 2019, le déficit du Trésor a atteint 1.352,5 mds de DA, un déficit qui devrait se creuser pour atteindre 2.436 mds de DA (11,6% du PIB) à la fin de l'année en cours (la loi de finances 2019 prévoit un déficit du Trésor de 2.200 mds de DA), selon le ministre.

Pour couvrir les 2.436 mds de DA de déficit, quelque 1.000 mds de DA ont été déjà mobilisés, en janvier 2019, dans le cadre du financement non conventionnel.

Sur les 6.553,2 mds DA mobilisés dans le cadre de ce financement, environ 5.500 mds de DA ont été injectés dans l'économie, ce qui donne un reliquat de 1.000 mds de DA mobilisés pour financer une partie du déficit du Trésor.

Pour le ministre, les principaux "challenges" en matière d'opérations du Trésor concernent notamment le financement du déficit de la CNR (600 mds de DA/an) et la dotation octroyée au Fonds national d'Investissement (FNI), estimée à 500 mds de DA/an, pour assurer la continuité du financement de projets d'investissement.

"Nous avons les moyens pour relever ces challenges", a-t-il assuré.

AFFAIRES KIA ET SOVAC

Dilapidation de deniers publics et corruption, principales charges retenues contre Ahmed Ouyahia

Dilapidation de deniers publics, corruption en matière de passation de marchés publics et abus de fonction sont les principales charges retenues contre l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia qui a comparu, avant-hier, devant le Conseiller instructeur près la Cour suprême pour son implication dans les affaires de Mourad Oulmi (Sovac) et Hacène Arbaoui (KIA), a indiqué jeudi un communiqué du Procureur général près la Cour suprême.

«Le Conseiller instructeur près la Cour suprême a auditionné, jeudi, M. Ahmed Ouyahia dans les affaires de Mourad Oulmi (Sovac) et Hacène Arbaoui (KIA), poursuivi pour octroi d'indus avantages à autrui lors de la passation d'un marché en violation des dispositions législatives et organisationnelles en vigueur, abus de fonction par un agent public en violation des dispositions législatives, conflit d'intérêts, corruption en matière de passation de marchés publics et dilapidation de deniers publics», précise le communiqué. Le Conseiller instructeur a ordonné «le placement du mis en cause en détention provisoire dans le cadre de ces deux affaires», sachant que Ahmed Ouyahia se trouve en détention provisoire à la prison d'El Harrach pour son implication dans d'autres affaires de corruption», conclut la même source.

RÉALISATION DU LOGEMENT PROMOTIONNEL AIDÉ (LPA)

Les spécificités techniques applicables fixées par arrêté

Les spécificités techniques applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé (LPA) de type F5 ont été fixées par un arrêté ministériel publié au journal officiel n 40. Signé le 27 janvier 2019, cet arrêté a pour objet de compléter certaines dispositions de l'arrêté du 30 janvier 2018 définissant les spécificités techniques applicables à la réalisation du logement promotionnel aidé. Ainsi, le logement promotionnel aidé est réalisé au sein d'immeubles collectifs, selon la ty-

pologie du F2, F3, F4 ou F5 dans l'ensemble des communes, à l'exclusion de celles relevant des wilayas du Sud. La surface du logement collectif et semi-collectif est fixée à un minimum de 105 m2 habitable pour le logement de type F5. Elle est fixée à un minimum de 50 m2 habitable pour le F2, 70 m2 habitable pour le F3, 85 m2 habitable pour le logement de type F4 dans l'arrêté de janvier 2018. S'agissant du Cahier des charges définissant les prescriptions techniques générales applicables à

la réalisation du logement promotionnel aidé, il est indiqué que le logement promotionnel aidé peut être réalisé au sein d'immeubles collectifs, selon la typologie du F2, F3, F4 ou F5 dans l'ensemble des communes, à l'exclusion de celles relevant des wilayas du Sud. Comme référence, la répartition des logements par typologie devra se faire dans les proportions de 20%, au maximum, pour les logements de type F2 de 50 m2 habitable, 50%, au minimum, pour les logements de

type F3 de 70 m2 habitable, 30%, au maximum, pour les logements de F4 pour une surface de 85 m2 habitable et/ou de type F5 pour une surface de 105 m2 habitable, avec une tolérance de plus ou moins 3% concernant les surfaces. La répartition définitive par projet devra être appréciée localement, sans toutefois que les taux maximums de 20% pour le F2 et 30% pour le F4 et/ou le F5 ne soient dépassés.

D'autre part, la surface habitable minimum par type de logement est

fixée à 50 m2 pour le F2, à 70 m2 pour le F3, à 85 m2 pour le logement de type F4 et à 105 m2 pour le logement de type F5. Enfin, il est indiqué que chaque logement est composé d'une (1), deux (2), trois (3) ou quatre (4) chambres en plus des autres éléments mentionnés dans le précédent arrêté ministériel (une salle de séjour, une cuisine, une salle de bain, une salle de toilette, un espace de dégagement, volumes de rangement et un séchoir).

F.T

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Appel à l'élaboration de mécanismes plus efficaces pour le recouvrement des avoirs

L'impératif de réfléchir à de nouveaux mécanismes «plus efficaces» pour le recouvrement des avoirs de la corruption a été prônée, avant hier à Alger, par les participants à une journée d'étude sur «le recouvrement d'avoirs : réalités et défis», organisée par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), à l'occasion de la célébration du troisième anniversaire de la Journée africaine de lutte contre la corruption. A ce propos, le directeur général de l'Afrique au ministère des Affaires étrangères, Sofiane Mimouni, a indiqué que «même si aucune région dans le monde n'échappe au détournement de fonds issus de la corruption, ce phé-

nomène est beaucoup plus catastrophique pour les pays africains, au vu de son impact négatif sur l'investissement et le développement», soulignant, à cet égard, la nécessité pour le continent de «revoir ses mécanismes de lutte contre ce fléau en vue de leur conférer davantage d'efficacité». Pour le renforcement de la lutte et de la prévention contre ce fléau, M. Mimouni suggère de réfléchir, au niveau africain, à la «numérisation de trois secteurs principaux à savoir, les banques, les douanes et le commerce extérieur». Il plaide, en outre, pour «l'activation des mécanismes judiciaires dans le cadre d'une action multilatérale permettant de parvenir à des solutions pratiques pour le recouvrement des

avoirs dans le plus rapidement possible», notant que «les systèmes juridiques nationaux omettent souvent ce volet».

Evoquant des restrictions imposées par les partenaires, sous forme de principes à respecter comme les droits individuels et le secret bancaire, M. Mimouni estime que de tels aspects méritent d'être reconsidérés. De son côté, l'expert Nabil Hattali, l'un des représentants de l'Algérie lors des négociations, entre 2002-2003, relatives à la Convention des Nations Unies contre la corruption, a évoqué les différentes entraves entachant ce document, notamment en son article 51. «Nous avons rencontré une grande résistance de la part des pays du Nord

quant aux mesures liées au droit des pays d'origine à récupérer leurs avoirs», a-t-il précisé ajoutant que l'Algérie a pu néanmoins imposer son approche. Il a rappelé, dans ce sens, que «l'approche algérienne avait recueilli l'adhésion de plusieurs pays, notamment arabes et africains, alors que 38 autres s'y sont opposés», précisant que «la majorité de ces pays constitue une destination privilégiée pour le détournement de fonds». Pour sa part, le président de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA), Emmanuel Ollita Ondongo, a mis l'accent sur l'importance de la coopération continentale dans le domaine de lutte contre la corruption en vue de développer les

mécanismes de prévention de ce fléau. Soulignant l'existence du cadre juridique dans la plus part des pays africains, il déploré «la faiblesse» de l'application en raison «d'une justice non seulement non indépendante mais confrontée, elle-même, à la corruption». Cette journée d'étude, dont les travaux se poursuivent cet après-midi, coïncide avec la commémoration de la Journée africaine de lutte contre la corruption, célébrée le 11 juillet, en marge de laquelle a été signée une convention de coopération entre l'Instance nationale de lutte contre la corruption et son homologue tunisienne en vue de renforcer les moyens de lutte contre ce fléau au niveau bilatéral.

K.S

TERRORISME ET CRIMINALITÉ ORGANISÉE

L'Algérie plaide pour une approche globale

L'Algérie a plaidé à l'ONU pour une approche globale pour contrer les liens entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, relevant que ce phénomène appelait à davantage d'attention et d'action de la part de la communauté internationale.

Lors d'un débat public organisé par le Conseil de sécurité sur le lien de plus en plus complexe entre terrorisme et criminalité transnationale organisée, l'ambassadeur adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, Mohammed Bessedik, a affirmé qu'il était «urgent de comprendre et de cerner les liens en évolution» entre ces deux fléaux. Malgré les pertes territoriales et l'assèchement des financements d'al Qaïda et l'organisation autoproclamée «Etat Islamique», ces groupes terroristes font preuve aujourd'hui d'une grande capacité d'adaptation, recourant à de nouvelles méthodes de financement pour diversifier leurs sources de revenus, a-t-il noté.

En Afrique et ailleurs dans le monde, ces groupes extrémistes parviennent à mobiliser des financements via diverses activités criminelles comme le trafic des personnes, le trafic de drogue, l'exploitation illégale des ressources naturelles, l'extorsion, l'enlèvement contre rançon et le blanchiment d'argent. «Nous devons mobiliser nos efforts communs pour développer et déployer un ensemble d'outils permettant de perturber ces réseaux en expansion et tarir leurs sources de financement», a-t-il plaidé. L'échange d'informations et de renseignements, l'amélioration des capacités des systèmes judiciaires nationaux et le partage de technologies entre Etats doivent constituer une priorité essentielle en vue de s'attaquer à ces fléaux, a ajouté M. Bessedik.

Sécuriser les frontières : un droit souverain

Le diplomate algérien a souligné l'importance pour les Etats membres de l'ONU



d'investir dans des technologies efficaces de contrôle et de surveillance des frontières, notamment par l'introduction de documents d'identité biométriques. Il a réaffirmé, à ce titre, «le droit souverain» des Etats de sécuriser leurs frontières conformément au droit international, précisant que «la coopération entre Etats à cet égard ne peut être réalisée que par une approche cohérente et coordonnée respectant les principes fondamentaux d'égalité souveraine, d'indépendance politique, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat».

L'ambassadeur adjoint a estimé que les entités de l'ONU chargées de la lutte contre le terrorisme, en particulier la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont un rôle important à jouer dans l'identification des menaces et le renforcement des capacités à la demande des Etats, tout en gardant à l'esprit que chaque région a ses propres spécificités.

L'approche globale au cœur de la stratégie algérienne

Pour l'Algérie, a poursuivi le représentant,

l'approche globale qui s'attaque aux liens entre le terrorisme et le crime organisé demeure un élément central de sa stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, citant en cela l'adaptation du cadre juridique relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent, la pénalisation du financement du terrorisme et les mesures sur le gel des avoirs conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et les normes du Groupe d'action financière (GAFI). Au niveau régional, l'Algérie est pleinement attachée à la coopération dans la lutte contre la déstabilisation provoquée par les groupes de la criminalité

organisée dans la région du Sahel. En accord avec les pays du Sahel, l'Algérie a toujours préconisé une approche axée sur une action ciblée et efficace, fondée sur l'appropriation nationale, visant à lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale, a relevé M. Bessedik. Il a expliqué que le grand déploiement militaire aux frontières du pays fait partie des efforts déployés par l'Algérie pour assurer non seulement la sécurité nationale mais aussi celle des pays voisins. En parallèle, Afripol et le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), basés à Alger, continuent de jouer un rôle important dans le renforcement des capacités de l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, a déclaré l'ambassadeur adjoint qui a réaffirmé l'engagement ferme de l'Algérie de poursuivre sa contribution à l'effort collectif visant à endiguer la criminalité transnationale et le crime organisé. Le diplomate a rappelé dans son intervention le rapport sur la menace et les tendances du terrorisme en Afrique, présenté par l'Algérie au trente-deuxième Sommet de l'Union africaine en février. Le rapport notait que l'interconnexion entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée en Afrique a atteint un rythme alarmant. Depuis 2001 et l'adoption de sa résolution 1373, le Conseil de sécurité reconnaît l'interdépendance entre terrorisme international et criminalité transnationale organisée, un lien qui avait déjà été consacré l'année précédente à Madrid, lors de l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

M.S

RÉVISION DE LA LOI RELATIVE AUX HANDICAPÉS

La concertation élargie à tous les acteurs en prévision d'assises régionales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a indiqué, avant hier à Alger, que la concertation a été élargie à tous les acteurs concernés sur la révision de la loi 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en prévision de la tenue d'assises régionales à la prochaine rentrée sociale. Le ministère de la Solidarité nationale a ouvert le débat en élargissant la concertation à tous les acteurs concernés au sujet de la révision de la loi relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en prévision d'assises régionales prévues à la prochaine rentrée sociale, a fait savoir Mme Eddalia, qui a présidé avec le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, la cérémonie de sortie de la 33e promotion des étudiants des deux centres nationaux de formation spécialisée relevant du secteur de la Solidarité.

Le ministre a fait état, dans ce sens, de l'élaboration

en cours des textes d'application de la loi relative à la protection des personnes âgées, et de la participation, aux côtés des services du ministère de la Justice, à l'élaboration des textes d'application restants de la loi sur la protection de l'enfant. Soulignant que le secteur de la Solidarité nationale a enregistré, ces dernières années, «un saut qualitatif» en matière d'arsenal législatif et juridique relatif à la protection des différentes catégories vulnérables de la société et d'établissements et structures d'accueil, Mme Eddalia a précisé que le réseau des établissements spécialisés a été renforcé par un nouveau type de structures, à l'instar des services d'aide mobile d'urgence (SAMU) pour la prise en charge des sans-abri et les bureaux de médiation sociale et familiale au niveau des directions de l'action sociale (DAS). Elle a évoqué, en outre, «l'installation d'une commission chargée de la révision des statuts des centres de formation spécialisés pour leur promotion en Instituts

nationaux».

En matière de formation continue, la ministre a mis en avant l'importance des sessions de formation dans le perfectionnement de niveau et l'actualisation des connaissances de tous les travailleurs du secteur et cadres dirigeants, notamment les directeurs de l'action sociale de wilayas, récemment installés et les cadres dirigeants des établissements spécialisés sous tutelle, a indiqué la ministre, précisant que plus de 6000 travailleurs avaient bénéficié de ces sessions de formation durant l'année 2018-2019, en matière de gestion administrative et financière et de prise en charge pédagogique. Quelque 4000 travailleurs dans le cadre du dispositif d'insertion des diplômés et du dispositif d'aide à l'insertion sociale, au niveau des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés relevant du secteur, ont bénéficié de sessions de formation intensive pour l'amélioration de leurs performances en matière de prise en charge sociale

des catégories concernées. Pour renforcer la prise en charge des catégories vulnérables dans le domaine social, des formations ont été ouvertes dans sept nouvelles spécialités, dont celles de médiateurs sociaux chargés de la prise en charge des personnes en situation de conflits sociaux ou familiaux, d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés principaux. La rentrée a été marquée par la distinction de 12 lauréats de cette 33e promotion qui compte un total de 71 diplômés des centres nationaux de formation spécialisée d'Alger et de Constantine, relevant du secteur de la Solidarité nationale, et ce au terme d'une formation de 3 ans, dans trois spécialités, à savoir assistants sociaux, médiateurs sociaux et éducateurs spécialisés principaux. Le nombre des diplômés de ces centres a progressivement augmenté depuis la fin des années 1990 pour atteindre, actuellement, 3.455 diplômés recrutés au niveau des établissements et structures du secteur.

N. F

L'Etat renforce la législation algérienne en matière de lutte contre la corruption

Déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, l'Etat a décidé de renforcer la législation algérienne en la matière pour pouvoir prévenir et combattre ce fléau et ce, à travers la révision du Code de procédure pénale en vue de lever les entraves à l'action publique. A cet effet, un avant projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale, initié dans le cadre du renforcement du système législatif en matière de lutte contre les différentes formes de criminalité, a été présenté mercredi par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Slimane Brahmî, lors de la réunion du gouvernement.

Ce nouveau texte vise la levée des entraves à l'action de la police judiciaire et l'abrogation des dispositions ayant eu un impact négatif sur la mise en mouvement l'action publique, notamment à travers l'abrogation des dispositions qui subordonnent la mise en mouvement de l'action publique à l'encontre des dirigeants des entreprises publiques économiques à la

plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise. Les amendements qui seront apportés au Code de procédure pénale permettront, ainsi, aux officiers de la police judiciaire d'exercer leurs missions sans la condition d'habilitation délivrée par le procureur général compétent. Ils permettront également d'élargir les prérogatives de recherche et d'investigation aux officiers de la police judiciaire dans toutes les affaires prévues par la législation pénale nationale.

Le ministre de la Justice s'était engagé, il y a quelques semaines, à «ne ménager aucun effort pour lever tous les obstacles, juridiques ou autres, afin d'atteindre l'efficacité et l'efficience exigées en matière de lutte contre la corruption». Il a rappelé, à ce titre, que la Justice était «une autorité indépendante avec pour mission l'application de la loi pour protéger la société et garantir les droits et libertés des individus». «Seul le magistrat attaché à ses prérogatives constitutionnelles et à l'application des lois en toute souveraineté, indépen-

dance, objectivité et impartialité et armé d'une formation supérieure et d'une riche expérience, est capable d'assurer la justice et de retisser les liens de confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat», a-t-il affirmé. Adressant un discours à la Nation à l'occasion du double anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait affirmé que «l'Etat, qui demeure à l'écoute des revendications et des aspirations profondes de notre peuple, est vraiment décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement». Il avait fait remarquer, à cet égard, que «l'œuvre d'assainissement de l'Etat et de renouvellement de son encadrement est accompagnée d'une vigoureuse lutte contre le fléau de la corruption et de la dilapidation des deniers publics». De son côté, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a réitéré, mercredi, la détermination de l'Etat à

poursuivre le combat contre «la corruption sous toutes ses formes», soulignant que l'armée contribuera, en compagnie de la justice, à cet effort.

«La poursuite de l'assainissement du pays de ce dangereux fléau est une mission que l'ANP s'honore aujourd'hui d'entreprendre en compagnie de la justice et d'offrir toutes les garanties à même d'exécuter cette noble mission nationale», a-t-il affirmé. Gaïd Salah a salué, à l'occasion, la justice et «toutes avancées nationales réalisées à ce jour avec la force de la loi et l'équité du droit», exprimant sa «reconnaissance» envers «les efforts assidus que ne cessent de consentir aujourd'hui les institutions de l'Etat et les initiatives diligentes et dévouées au service de la patrie et du peuple». Il s'agit d'efforts aux résultats fructueux que nul ne peut nier, qui méritent de notre part en ces circonstances particulières toute la considération et l'encouragement», a-t-il soutenu. La volonté de l'Etat de combattre la corruption s'est traduite également par les change-

ments opérés dernièrement à la tête des organes chargés de la prévention et de la détection des faits de corruption. En mai dernier, le chef de l'Etat a nommé un nouveau président à la tête de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). Tarek Kour a été ainsi désigné en remplacement de Sebaïbi Mohamed. Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le directeur général, Mokhtar Rahmani, a été remplacé le même mois, par Mokhtar Lakhdari. Par ailleurs, une série d'enquêtes sur des faits de corruption et de transferts illicites de capitaux visant de nombreux hommes d'affaires, d'anciens Premier-ministres et ministres, ainsi que de hauts responsables de l'Etat ont été ouvertes ces dernières semaines. Deux ex-Premier ministres, trois ex-ministres ont été placés en détention provisoire dans le cadre de ces enquêtes, alors que quatre autres ministres ont été placés sous contrôle judiciaire.

LOI RELATIVE AUX HANDICAPÉES

La concertation élargie à tous les acteurs en prévision d'assises régionales

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a indiqué, jeudi à Alger, que la concertation a été élargie à tous les acteurs concernés sur la révision de la loi 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en prévision de la tenue d'assises régionales à la prochaine rentrée sociale.

Le ministère de la Solidarité nationale a ouvert le débat en élargissant la concertation à tous les acteurs concernés au sujet de la révision de la loi relative à la protection et à la promotion de la personne handicapée en

prévision d'assises régionales prévues à la prochaine rentrée sociale, a fait savoir Mme Eddalia, qui a présidé avec le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, la cérémonie de sortie de la 33e promotion des étudiants des deux centres nationaux de formation spécialisée relevant du secteur de la Solidarité.

Le ministre a fait état, dans ce sens, de l'élaboration en cours des textes d'application de la loi relative à la protection des personnes âgées, et de la participation, aux côtés des services du ministère de la Justice, à l'élaboration des textes d'application restants de la loi sur la protection de l'enfanta.

Soulignant que le secteur de la Solidarité nationale a enregistré, ces dernières années, "un saut qualitatif" en matière d'arsenal législatif et juridique relatif à la protection des différentes catégories vulnérables de la société et d'établissements et structures d'accueil, Mme Eddalia a précisé que le réseau des établissements spécialisés a été renforcé par un nouveau type de structures, à l'instar des services d'aide mobile d'urgence (SAMU) pour la prise



en charge des sans-abri et les bureaux de médiation sociale et familiale au niveau des directions de l'action sociale (DAS).

Elle a évoqué, en outre, "l'installation d'une commission chargée de la révision des statuts des centres de formation spécialisés pour leur promotion en Instituts nationaux".

En matière de formation continue, le ministre a mis en avant l'importance des sessions de formation dans le per-

fectionnement de niveau et l'actualisation des connaissances de tous les travailleurs du secteur et cadres dirigeants, notamment les directeurs de l'action sociale de wilayas, récemment installés et les cadres dirigeants des établissements spécialisés sous tutelle, a indiqué la ministre, précisant que plus de 6000 travailleurs avaient bénéficié de ces sessions de formation durant l'année 2018-2019, en matière de gestion administrative et financière

et de prise en charge pédagogique.

Quelque 4000 travailleurs dans le cadre du dispositif d'insertion des diplômés et du dispositif d'aide à l'insertion sociale, au niveau des établissements d'éducation et d'enseignement spécialisé relevant du sec-

teur, ont bénéficié de sessions de formation intensive pour l'amélioration de leurs performances en matière de prise en charge sociale des catégories concernées.

Pour renforcer la prise en charge des catégories vulnérables dans le domaine social, des formations ont été ouvertes dans sept nouvelles spécialités, dont celles de médiateurs sociaux chargés de la prise en charge des personnes en situation de conflits sociaux ou familiaux, d'assistants sociaux et d'éducateurs spécialisés principaux.

La rencontre a été marquée par la distinction de 12 lauréats de cette 33e promotion qui compte un total de 71 diplômés des centres nationaux de formation spécialisée d'Alger et de Constantine, relevant du secteur de la Solidarité nationale, et ce au terme d'une formation de 3 ans, dans trois spécialités, à savoir assistants sociaux, médiateurs sociaux et éducateurs spécialisés principaux.

Le nombre des diplômés de ces centres a progressivement augmenté depuis la fin des années 1990 pour atteindre, actuellement, 3.455 diplômés recrutés au niveau des établissements et structures du secteur.

FINANCES

Les réserves de change à 72,6 milliards de dollars fin avril 2019

Les réserves de change de l'Algérie ont reculé à 72,6 milliards de dollars (mds usd) à la fin avril 2019, contre 79,88 mds usd à la fin de l'année 2018, soit une baisse de 7,28 mds usd en quatre mois, a indiqué le ministre des Finances, Mohamed Loukal. "Le niveau des réserves est relativement satisfaisant, il équivaut à deux années d'importation et il nous permet une marge de manœuvre importante en matière de redressement de la situation financière", a commenté M. Loukal dans un entretien à l'APS. En 2018, les réserves de change s'étaient contractées de 17,45 mds de DA

par rapport à la fin 2017 (97,33 mds usd).

La loi de finances 2019 prévoit, pour la période 2019-2021, une baisse des réserves de change à 62 milliards usd en 2019, puis à 47,8 milliards usd en 2020 pour atteindre 33,8 milliards usd en 2021. Pour faire face à l'érosion continue des réserves de change, le gouvernement s'est récemment engagé dans une démarche basée sur la rationalisation des importations des biens, à travers leur limitation aux besoins réels du marché national, en attendant la généralisation de cette approche aux services, a rappelé le ministre.

CAN 2019

La fête a duré tard dans la nuit en France, quelques incidents enregistrés

La célébration par les supporters algériens de la qualification de l'Algérie aux demi-finales de la coupe d'Afrique des nations (CAN), qui se déroule en Egypte, a duré tard en France dans la nuit de jeudi à vendredi mais a été émaillée de quelques incidents, selon la presse. C'était par milliers de supporters algériens qui ont investi les rues des villes françaises pour exprimer leur joie et allégresse suite à la victoire, par des tirs au but, de l'équipe nationale de football face à la Côte d'Ivoire aux quarts de finale du tournoi conti-

ental. Les plus grosses foules ont été enregistrées notamment à Paris et à Marseille où les scènes de liesse et les concerts de klaxons se sont durés jusqu'à 2 heures du matin de vendredi. Selon la presse du matin, quelques incidents ont émaillé en marge de ces moments de fête des Algériens de France et la police a dû interpellé une quarantaine de personnes. A Paris, des individus ont lancé, selon les médias, des projectiles sur des CRS qui ont riposté par des gaz lacrymogènes au niveau de l'arc de Triomphe, alors que d'autres individus se sont

attaqués à trois magasins de motos situés dans l'avenue de la Grande-Armée, pas loin des Champs-Élysées. Selon les médias, avant que les forces de sécurité n'interviennent, les casseurs ont pillé ces magasins en emportant avec eux des accessoires de motos comme les casques et les gants. Mais, tout est revenu au calme vers 1h30 du matin, a-t-on indiqué. Plusieurs vidéos sur ces incidents ont été publiées sur les réseaux sociaux. A Montpellier, un supporter a perdu le contrôle de son véhicule et fauché une famille, tuant la mère et blessant gravement sa

fillette et son bébé. A Marseille, où des milliers de supporters algériens se sont rassemblés au Vieux-Port, la police a usé de gaz lacrymogènes pour contenir la foule. On indique que dans de nombreuses autres villes, la fête des Algériens de France s'est déroulée sans incident, mais nombreux sont ceux qui redoutent que ces "regrettables débordements", causés par des individus ayant profité de cette fête, alimentent des sentiments racistes en France. Déjà, les réseaux sociaux se sont enflammés et des polémiques se sont installées.

L'Algérie condamne l'attentat dans un cimetière de la ville libyenne de Benghazi

L'Algérie a condamné l'attentat ayant ciblé, jeudi, une foule de personnes présentes à des funérailles dans un cimetière à Benghazi (Est de la Libye), faisant quatre morts et 32 blessés. "Nous présentons nos condoléances aux proches des victimes, exprimons notre compassion avec les familles des blessés auxquels nous souhaitons prompt rétablissement et condamnons tout acte visant à semer la terreur parmi les Libyens et à menacer la paix et la sécurité dans ce pays frère", a indiqué vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. "Nous réitérons notre soutien et notre solidarité avec le peuple libyen frère et appelons toutes les parties à faire preuve de retenue, rejeter toute forme de violence et suivre la voie du dialogue inclusif pour parvenir à des solutions consensuelles durables à même de garantir l'unité et la souveraineté de la Libye", ajoute-t-on de même source. Un attentat à la voiture piégée a été perpétré jeudi dans le cimetière de la région "El Houari" dans la ville libyenne de Benghazi, faisant quatre morts et 32 blessés, selon des sources médicales locales.

GUERRE COMMERCIALE

Une délégation américaine en Chine très prochainement

Une délégation commerciale américaine de haut niveau se rendra à Pékin "dans un avenir très proche" pour reprendre des négociations entre les deux géants économiques et tenter de mettre un terme à une guerre commerciale qui dure depuis un an, a indiqué vendredi un conseiller américain.

Robert Lighthizer, le représentant américain au commerce (USTR), et Steven Mnuchin, le secrétaire au Tré-

sor, dirigeront la délégation, a précisé Peter Navarro, l'un des principaux conseillers du président Donald Trump sur le commerce, sur la chaîne américaine CNBC.

Les discussions entre Américains et Chinois pour mettre fin à leur dispute commerciale ont été relancées -- après un brutal coup d'arrêt en mai --

lors d'un sommet entre M. Trump et son homologue Xi Jinping en marge du

G20 d'Osaka fin juin. M. Navarro a refusé de donner des détails sur les négociations: "Nous sommes dans une période de discrétion", a-t-il expliqué, reprenant une expression qui force les entreprises à ne pas communiquer avant une entrée en bourse ou la publication de résultats financiers.

Le président américain a accusé jeudi la Chine de ne pas acheter des produits agricoles américains comme Pékin s'y était engagé selon lui. M.

Trump avait indiqué à l'issue du sommet du G20 qu'il avait accepté de geler l'instauration de droits de douane punitifs sur les 300 milliards de dollars d'importations de produits chinois n'étant pas encore surtaxés. En échange, avait promis le locataire de la Maison Blanche, "la Chine va acheter un montant incroyable de nourriture et de produits agricoles, ils vont commencer très bientôt". Pékin a dévoilé vendredi des chiffres moroses

pour son commerce extérieur au mois de juin. Les exportations du pays ont dégringolé sur un an le mois dernier (-1,3%). Elles avaient pourtant bien résisté en mai (+1,1%) en dépit de nouvelles surtaxes douanières frappant de nombreux produits chinois exportés vers les États-Unis. Quant aux importations, elles ont poursuivi leur repli (-7,3%) de manière bien plus prononcée qu'attendu par des experts (-4,6%).

LE MONDE

Quotidien National d'Information de l'administration

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



mondeadm2018@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

LE MONDE
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR -ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP.TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Benmessaoud plaide pour la décentralisation des activités touristiques et hôtelières

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a plaidé, avant hier à Alger, pour la concrétisation des mesures relatives à la décentralisation du secteur, notamment en ce qui concerne l'octroi d'autorisations d'exploitation, le classement d'établissements hôteliers et l'allègement des procédures administratives relatives à l'activité touristique. Intervenant lors d'une rencontre sur les mécanismes de concrétisation de la décentralisation des activités touristiques et hôtelières, M. Benmessaoud a précisé que «es services «s'emploient à la consécration de la décentralisation dans la gestion des différentes activités hôtelières et artisanales à travers la prise d'une série de mesures. Il s'agit, entre autres, de confier au wali territorialement compétent les missions d'octroi d'autorisations d'exploitation, de classement de structures hôtelières et de sélection de leurs gérants sur proposition du directeur local du Tourisme». Ces mesures, ajoute le ministre, comportent également «l'adoption des critères de classement des structures touristiques conformément aux standards internationaux, rappelant qu'elles n'ont pas été mises à jour depuis 18 ans en dépit des avancées que connaît l'hôtellerie internationale». M. Benmessaoud a insisté, dans ce sens, sur l'importance d'intégrer de nouveaux services répondant aux besoins des clients». A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur l'allègement des procédures administratives à travers l'unification des dossiers relatifs à l'octroi d'autorisations d'exploitation, le classement et la sélection des gérants des structures hôtelières», saluant «les démarches entreprises à cet effet, visant la mise à jour et la révision de l'arsenal juridique». Ces mesures tendent principalement à améliorer le service public et réduire la pression». Pour ce qui est du secteur du tourisme, le plan d'action du Gouvernement repose essentiellement sur la promotion de l'investissement à travers «la réhabilitation des régions d'expansion touristique et le maintien d'avantages offerts aux investisseurs», outre «la modernisation du parc hôtelier et l'accompagnement des opérateurs pour la promotion de la destination Algérie en renforçant la capacité d'accueil actuelle», a-t-il ajouté. Ce plan accorde une importance majeure à la mobilisation du foncier touristique à travers une opération d'assainissement et de réorganisation des régions d'expansion dans le cadre de la mise en œuvre des plans directeurs de l'aménagement touristique», a fait savoir le ministre.

RATIONALISATION DES IMPORTATIONS

Les minoteries à la loupe

La décision du gouvernement de fermer 45 minoteries, notamment pour «surfacturation» et «fausses déclarations», s'inscrit dans le cadre du combat à mener par le gouvernement pour préserver les réserves de change du pays et rationaliser les importations.

La décision, prise par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, mercredi dernier lors d'une réunion du gouvernement qu'il a présidée, a été une ferme réponse aux dépassements de la part de certaines minoteries, démasqués par un groupe de travail chargé d'auditionner la filière du blé. Ces dépassements mis à nu, portent notamment sur les capacités de production effectives de ces minoteries et sur la surfacturation en vue de bénéficier indûment de quotas supplémentaires de blé tendre subventionné.

Le Premier ministre a également instruit d'ester en justice, au terme de l'audit général, d'autres minoteries s'adonnant aux fausses déclarations sur leurs capacités de production effectives, ainsi que de suspendre le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic).

Affirmant que le gouvernement «ne tolérera aucun dépassement de ce genre tout en veillant à garantir l'approvisionnement du marché national en ce produit», M. Bedoui a exhorté le groupe de travail à poursuivre son audit qui sera sanctionné par un rapport exhaustif comportant aussi les raisons du



retard accusé dans la réalisation de structures de stockage de céréales. Pour rappel, la création d'un Comité de veille, de régulation, de contrôle et d'évaluation de la céréaliculture, décidée en juin dernier par le gouvernement, constitue une nouvelle mesure de rationalisation des importations, visant à contenir l'érosion des réserves de change du pays. Chargé de «concevoir une approche claire, à court et moyen termes, en matière de rationalisation de la gestion et de l'importation des céréales», ce Comité, placé auprès du ministre des Finances et associé aux ministres du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, aura à effectuer un audit global

concernant le respect des obligations juridiques par l'ensemble des opérateurs activant légalement dans le domaine. Le 23 mai dernier, le Gouvernement avait donné son accord à de nouvelles mesures visant la régulation des importations des céréales et du lait, deux produits qui totalisent plus de la moitié des importations alimentaires du pays, dans le cadre d'une démarche visant la préservation des réserves de changes. L'Algérie a importé en 2018 pour 8,57 milliards de dollars (mds usd) de produits alimentaires (+1,6%), une facture tirée essentiellement par la hausse des importations des céréales. Les importations des céréales-semoule-farine a grimpé à

3,1 mds usd en 2018 (+11,55%) alors que celles des lait et produits laitiers a légèrement reculé à 1,4 mds usd (-0,65%).

D'autre part, M. Loukal a présenté, au cours de la récente réunion du gouvernement, une deuxième intervention consacrée à la présentation des résultats du travail du Comité intersectoriel de veille, chargé du suivi des activités économiques et des projets susceptibles d'enregistrer des perturbations en raison de mesures conservatoires. A ce propos, le premier ministre a mis en avant la détermination du gouvernement à poursuivre la réalisation de l'ensemble des projets publics concernés, à respecter tous les engagements, notamment avec les partenaires étrangers conformément à la loi. L'activation de toutes les procédures en vigueur pour amener les entreprises de réalisation à tenir leurs engagements contractuels a été également décidée.

Tous les secteurs concernés ont été enfin chargés de veiller à l'épuisement de toutes les solutions juridiques pour la régularisation des situations des travaux afin de préserver les droits de tous les travailleurs.

Wahiba/B

DÉVELOPPEMENT LE SECTEUR AGRICOLE

Le gouvernement ambitionne d'exploiter les potentialités scientifiques

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Ammari, a déclaré avant hier à Tissemsilt que le gouvernement ambitionne d'exploiter les potentialités scientifiques pour développer le secteur agricole. Après avoir suivi un exposé sur la situation prévalant au niveau du parc national de cèdre de Théniet El Had, M. Ammari a déclaré que la démarche prise lors de la réunion du Conseil du gouvernement la semaine dernière porte sur l'exploitation de toutes les potentialités scientifiques et techniques pour développer le secteur agricole en diversifiant et améliorant les semences. Le ministre a affirmé que son département œuvrera à encourager la coopération scientifique avec les instituts universitaires et les chercheurs pour réaliser un développement agricole et rural. Par ailleurs, il a annoncé que le gouvernement a pris des dispositions pour élargir l'exploitation des systèmes économisant l'eau d'irrigation, dont le système goutte à goutte, pour assurer une exploitation rationnelle des eaux des barrages et des retenues

collinaires. Il a annoncé aussi que le ministère prépare actuellement la tenue d'une rencontre nationale avec le ministère des Ressources en eau en vue d'élargir les terres agricoles irriguées, incitant les agriculteurs à utiliser des systèmes économisant l'eau d'irrigation». M. Ammari a insisté sur une exploitation optimale du liège que recèle le parc national de cèdre de Théniet El Had par une coopération permanente avec le Conseil interprofessionnel de la filière liège de la wilaya, afin de développer cette activité forestière devant créer des emplois supplémentaires, tout en appelant les responsables du secteur des forêts et de l'agriculture à créer un conseil professionnel des plantes aromatiques et médicinales pour exploiter des variétés végétales de la forêt d'El Medad et encadrer cette filière. Le ministre a exhorté les agriculteurs de la wilaya à s'organiser en corporations professionnelles pour réaliser un développement rural, à l'instar des filières de collecte du lait et d'irrigation. Il a également instruit le directeur général de la Société de génie rural relevant

de la direction générale des Forêts de concrétiser des projets d'urgence pour ouvrir des accès sylvicoles au sein du parc El Medad de Théniet El Had devant assurer l'intervention rapide des agents des forêts et de la Protection civile en cas d'incendie. M. Ammari a insisté, en outre, sur les moyens de formation technique en activité d'arboriculture fruitière dans la wilaya de Tissemsilt et un accompagnement permanent de la filière d'apiculture qui se répand en zones montagneuses forestières de la région. Par ailleurs, le ministre a présidé, lors de sa visite au parc national de cèdre de Théniet El Had, la cérémonie de signature d'une convention entre l'institut des sciences et technologies du centre universitaire de Tissemsilt et la maison du parc, et a honoré des citoyens et associations ayant pris part à l'extinction du feu déclaré dans cette forêt en juin dernier. La visite d'inspection du ministre se poursuit dans la wilaya par l'inauguration du siège de la coopérative de céréales et légumineuses secs (CCLS) de la wilaya de Tissemsilt.

MARCHÉ PÉTROLIER

L'OPEP et ses partenaires resteront vigilants pour promouvoir une stabilité durable

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires «continueront de rester vigilants pour promouvoir une stabilité durable» du marché pétrolier, a affirmé avant hier l'Organisation sur son site web. Mettant en avant sa prévision du marché pétrolier pour 2020 dans son rapport mensuel de juillet publié jeudi, l'Organisation a souligné «la sur-conformité persistante des membres de la Déclaration de coopération à leurs ajustements volontaires de la production témoigne de leur engagement indéfectible envers le processus de stabilisation du marché». Le ferme engagement des membres de la déclaration de coopération a été réaffirmé lors de la

6ème réunion ministérielle des pays membres de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP», ajoute l'Organisation pétrolière. L'Organisation et ses alliés à leur tête la Russie ont décidé il y a quelques jours à Vienne (Autriche) de prolonger leur accord de réduction de la production pour une période supplémentaire de neuf mois allant de 1er juillet jusqu'au 31 mars 2021. L'Opep avait convenu, en décembre 2018, avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs

non-Opep. S'agissant de sa prévision du marché pétrolier pour 2020, il est indiqué dans le rapport de l'Organisation que la croissance économique mondiale devrait rester stable à 3,2% en 2019 et en 2020. Pour ce qui est de la demande mondiale, le rapport note que «malgré une certaine incertitude, la demande mondiale de pétrole devrait atteindre 1,14 Mb/j en 2019 et 2020». En 2019, on s'attend à une demande saisonnière vigoureuse, comme le montrent également les tirages récents des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis», précise la même source. L'offre hors OPEP a été révisée à la baisse dans le dernier rapport mensuel de l'Organisation, principalement en raison de

l'extension des ajustements volontaires de la production par les pays participants de la Déclaration de coopération et des révisions à la baisse pour le Brésil et la Norvège, explique l'Organisation. L'Arabie saoudite prévoit de maintenir sa production de pétrole brut à moins de 10 Mb/j en août, avec des exportations moyennes inférieures à 7 Mb/j, afin d'éviter tout excédent de stocks. Pour rappel, l'OPEP et ses partenaires avaient adopté lors de leur dernière rencontre un projet de texte portant «la Charte de coopération». Il s'agit d'un engagement volontaire de haut niveau, permettant de poursuivre le dialogue dynamique entre les pays dans la Déclaration de coopération aux niveaux

ministériel et technique. La 16e réunion du Comité de suivi ministériel conjoint Opep et non Opep (JMMC) est prévue en septembre prochain à Abou Dhabi (Emirats-Arabe Unis). Ce Comité est composé de l'Arabie Saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigéria et le Venezuela. A noter que la prochaine Conférence ministérielle des Etats membres de l'Organisation est programmée pour les 5 et 6 décembre prochain à Vienne, ce qui permettra d'évaluer à nouveau les conditions du marché pétrolier et de prendre les décisions idoines si nécessaire, avait indiqué le ministre de l'Energie, vice-président de l'Opep, Mohamed Arkab.

LE CHOLESTÉROL, L'ENNEMI DE VOS ARTÈRES

Les phytostérols vraiment efficaces contre le cholestérol ?

Composés naturels présents dans les plantes et certains aliments, les phytostérols aident à réduire le taux de mauvais cholestérol, mais leurs bienfaits sur la prévention des maladies cardiovasculaires ne sont pas démontrés.

Les phytostérols sont les homologues végétaux de notre cholestérol. Comme lui, ils participent à la composition des membranes cellulaires et leurs structures chimiques sont très proches. C'est justement cette similitude qui permet aux phytostérols de faire baisser notre cholestérol. Des phytostérols naturellement présents dans les graines et les noix

Certains végétaux, comme les graines et les noix, en recèlent beaucoup, mais les légumes secs ou frais, ainsi que les céréales, en apportent eux aussi.

La quantité de phytostérols apportée par les végétaux suffit à contrôler le taux de cholestérol si le régime alimentaire est de type méditerranéen. En revanche, elle se révèle insuffisante pour compenser les méfaits d'un régime trop riche en graisses.

Aliments –Quantité et Teneur.

Huile de maïs	15 ml	136 mg	---
Huile de sésame	15 ml	121 mg	---
Huile de germe de blé	15 ml	77 mg	---
—Huile carthame	15 ml	62 mg	---
Graines de sésame	60 ml	1 2 1	---
mg	---	Graines de tournesol	60 ml
59 mg	---		
Graines de pistache	60 ml	60 ml	---

Comment les phytostérols agissent-ils contre le cholestérol ?

Les phytostérols limitent le taux de cholestérol sanguin en l'empêchant de franchir la paroi intestinale et donc de rejoindre la circulation sanguine.

Plus précisément, comme ils ressemblent comme "deux gouttes de lipides" au cholestérol, les phytostérols prennent sa place dans de petits amas de lipides, les micelles intestinales, chargés de favoriser l'absorption des graisses. Le "bus" étant plein, le cholestérol n'a plus qu'à continuer sa route pour être évacué dans les selles.

De plus, les phytostérols peuvent s'agglutiner avec le cholestérol, créant un ensemble bien trop gros pour passer à travers le "tamis" de la paroi de l'intestin. C'est ainsi que, unis dans leurs tragiques destinées, cholestérol et phytostérols sont impitoyablement entraînés vers



le rectum...

Les phytostérols, pas de baisse du cholestérol chez 30 % des personnes

Bien qu'ils soient présents dans tous les magasins d'alimentation, les margarines et autres laitages enrichis en phytostérols ne sont pas des produits comme les autres. Nombre d'entre eux mettent en avant sur leurs emballages leurs bénéfices santé.

Qu'en est-il exactement ? Dans un avis rendu en juin 2014, l'Anses (Agence de sécurité sanitaire des aliments) confirme que les phytostérols, à raison de 2 g/j contribuent à réduire d'environ 10 % du LDL-cholestérol sanguin (le «mauvais» cholestérol).

A nuancer toutefois : cette baisse varie selon les personnes. Chez 30 % d'entre elles, aucun effet sur le cholestérol n'est constaté après la consommation de ces aliments enrichis.

Aliments enrichis en phytostérols, une efficacité non prouvée sur les maladies cardiovasculaires

En revanche, «leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré». Si le LDL-cholestérol est reconnu comme facteur de risque des maladies cardiovasculaires, il n'est évidemment pas le seul paramètre à entrer en compte.

Ces maladies sont multifactorielles, et «la diminution d'un seul facteur de risque n'entraîne pas nécessairement la diminution du risque de maladie», souligne l'Anses.

Pire, un excès de phytostérols dans le sang fait baisser la concentration de bêta-carotène dans le sang, ce qui, au contraire, pourrait augmenter le risque cardiovasculaire.

Quelles contre-indications aux aliments enri-

chis en phytostérols ?

Une dose supérieure à 3 g/j peut entraîner des carences en :

- vitamine A, antioxydante, qui participe au développement de l'embryon, à la croissance des cellules, au renouvellement des tissus. Elle renforce aussi le système immunitaire et maintient l'acuité visuelle.

- vitamine E, antioxydante, qui lutte contre le vieillissement, prévient les risques cardiovasculaires, de cancer, renforce le système immunitaire.

Les personnes prenant des statines (traitement anticholestérol) ne doivent pas consommer des produits enrichis en phytostérols.

Les aliments en phytostérols sont également déconseillés chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

Thé vert

un effet anti-obésité grâce à son action sur le microbiote

Dans une nouvelle étude, des chercheurs expliquent que le thé vert aurait pour effet, en plus de ses vertus "brûle-graisse", de lutter contre l'obésité en réduisant l'inflammation et en améliorant le microbiote intestinal.

Thé vert : un effet anti-obésité grâce à son action sur le microbiote :

Le thé vert a décidément tout bon. Dans une nouvelle étude parue dans le Journal of Nutritional Biochemistry et menée chez la souris, des chercheurs ont découvert que le thé vert, outre son effet "brûle-graisse" bénéfique à la perte de poids, pourrait contribuer à lutter contre l'obésité en améliorant le microbiote intestinal, et en luttant contre l'inflammation.

Les souris nourries avec un régime alimentaire conte-

nant 2% d'extrait de thé vert se portaient mieux que les autres, avaient une meilleure perméabilité intestinale et une flore intestinale (ou microbiote) de meilleure qualité.

"Cette étude prouve que le thé vert encourage la croissance de bonnes bactéries intestinales, ce qui conduit à une série d'avantages qui réduisent considérablement le risque d'obésité", a résumé Richard Bruno, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition humaine à l'Ohio State University.

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs, qui soupçonnaient déjà le thé vert d'avoir des vertus anti-obésité méconnues, ont mis au point un protocole chez des souris mâles. Certaines ont reçu une alimentation normale, équilibrée, et d'autres une alimentation riche en graisses conçue pour en-



gendrer une obésité. Notons que les souris femelles ont été exclues ici car elles ont tendance à résister à l'obésité.

Durant huit semaines, la moitié des souris de chaque groupe ont reçu, en plus de

leur régime alimentaire, une supplémentation en thé vert ajoutée à la nourriture. Divers facteurs d'obésité ont été étudiés, tels que la perméabilité intestinale, l'inflammation, la composition du microbiote etc.

Verdict : les souris nourries de "junk-food" et supplémentées en thé vert ont montré une plus faible résistance à l'insuline et ont pris environ 20% de poids en moins que les souris nourries avec le même régime dénué

de thé vert. Les souris nourries avec du thé vert avaient également moins d'inflammation dans leurs tissus adipeux et au niveau intestinal. Le thé vert semblait aussi contribuer à créer une communauté microbienne intestinale plus saine.

Malgré tout, d'autres études devront être menées pour transposer ces résultats à l'homme, d'autant que la consommation de thé vert des souris de l'étude équivalait à 10 tasses de thé vert par jour pour une personne. Ce qui n'est pas anodin, notamment au vu du risque d'anémie, le thé pouvant diminuer l'absorption du fer.

En revanche, consommer une ou deux tasses de thé vert par jour en dehors des repas est une option conseillée par les chercheurs, d'autant que le thé vert a de nombreuses autres vertus pour la santé.

UNE VASTE ÉTUDE INTERNATIONALE ÉVALUE L'IMPACT SANITAIRE D'UN RÉGIME ALIMENTAIRE DÉSÉQUILIBRÉ DANS 195 PAYS.

Un décès sur cinq dans le monde dû à une mauvaise alimentation



Mal manger tue. En 2017, un total de 11 millions de décès dans le monde, soit un sur cinq, étaient attribuables à un mauvais régime alimentaire. C'est plus que le tabac (8 millions de morts chaque année). Aux premiers rangs des facteurs de risque figurent le sel, un apport insuffisant en céréales complètes et une ration quotidienne trop basse en fruits. Ce sont les conclusions d'une étude menée par 130 chercheurs réu-

nis au sein du Global Burden of Disease (GBD, charge mondiale des maladies) par l'Institute of Health Metrics and Evaluation (IHME, Seattle) et que publie, mercredi 3 avril, l'hebdomadaire médical *The Lancet*.

Alors que les Nations unies ont lancé en 2016 une « décennie d'action pour la nutrition », ce vaste travail confirme la nécessité d'amplifier les efforts en matière de santé publique. « Cette étude est un signal d'alarme : à défaut d'adopter un régime sain, pour notre santé et pour l'environnement, nous n'irons pas très loin », avertit

Francesco Branca, directeur du département de nutrition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'étude du GBD vient appuyer la prise en compte croissante des problématiques d'alimentation au niveau mondial. « Il y a une prise de conscience de plus en plus forte de l'impact de la nutrition sur les maladies chroniques, note Mathilde Touvier, directrice de recherche à l'Inserm, qui a participé aux travaux pour la France. La nutrition n'est plus une affaire de second rang, comme on pouvait l'entendre il y a une vingtaine d'années. »

Peu de données fiables sur la consommation de sel

Pour mener à bien cet imposant travail, les chercheurs avaient une triple tâche : constituer une base de données fiable et la plus large possible sur l'alimentation dans 195 pays ; distinguer les différentes consommations (sel, sucres, acides gras trans, fibres...), par excès ou par défaut, associées à un risque accru de maladie chronique et de décès ; enfin, évaluer pour chacune de ces manières de mal s'alimenter la part de maladies et de mortalité qui lui est attribuable, indépendamment des autres causes.

Le réseau du GBD a travaillé à partir de l'ensemble des études de qualité satisfaisante disponibles sur les consommations alimentaires, malgré les difficultés d'harmoniser les données émanant des 195 pays. Il a « également utilisé les enquêtes sur les dépenses des ménages, les chiffres de vente des denrées alimentaires et eu accès à des données non publiques de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture », comme l'explique au Monde Ashkan Afshin, de l'IHME et premier auteur de l'article.



JOURNAL DU MERCATO

Manchester United sens dessus dessous

Au programme de ce Journal du Mercato : les Reds Devils ont du pain sur la planche, Matthijs de Ligt tout proche de signer à la Juventus et Laurent Koscielny part au clash avec Arsenal.

Les infos du jour en France

Coutinho préfère l'Angleterre au PSG. Officiellement, le FC Barcelone ne veut pas céder Philippe Coutinho mais il semble acquis qu'il peut être utilisé en monnaie d'échange dans le cadre du dossier Neymar. Le joueur l'a bien compris et, si le PSG ne lui déplaît pas, sa priorité en cas de départ est de retourner en Angleterre, d'après Mundo Deportivo. Vieira prêt à quitter Nice ? L'imminence du rachat de l'OGC Nice par Jim Ratcliffe pourrait déboucher sur une mauvaise nouvelle. Très déçu par le départ du duo Rivière-Fournier en janvier dernier, Patrick Vieira est prêt à partir en cas de retour des deux hommes à la manœuvre, ce qui apparaît comme très probable selon L'Équipe.

En bref en France

Info FM : à 25 ans et après deux saisons d'échec à Southampton et une saison de relance au Celta Vigo, Sofiane Boufal aspire enfin à confirmer sa période lilloise. Et cela passe sans doute par un départ d'Angleterre. Une aubaine pour les clubs espagnols et français à l'affût pour récupérer l'international marocain qui ne dirait pas non à un retour en France. Info FM : Le RC Strasbourg refuse catégoriquement de vendre Lionel Carole (28 ans). Le club alsacien a, selon nos informations, reçu une offre de 3,5 M€ de la part du FC Bruges. Une proposition immédiatement repoussée par les Strasbourgeois, qui ont déclaré leur latéral gauche intransférable. Le Paris Saint-Germain pourrait bien finaliser une nouvelle vente. Cela fait en effet plusieurs jours que les dirigeants parisiens discutent avec leurs homologues allemands du RB Leipzig, au sujet de Christopher Nkunku (21 ans). Après avoir perdu Flavien Tait, parti au Stade Rennais, Angers pourrait voir un autre joueur prendre la poudre d'escampette. Jeff Reine-Adeläide, sous contrat avec le SCO jusqu'en juin 2022, intéresse en effet le LOSC qui serait passé à la vitesse supérieure dans ce dossier. William Saliba, 18 ans, va bien être recruté par Arsenal, comme le confirme Skysports. Le défenseur central sera prêté un an dans la foulée à Saint-Etienne, comme le sou-



haitait son club formateur. Le journal L'Équipe nous apprend que les Girondins de Bordeaux sont tous proches d'accueillir Hwang Ui-Jo (26 ans). Le club au scapulaire s'est déjà mis d'accord avec le Gamba Osaka pour le transfert. Annoncé avec insistance depuis quelques jours déjà, Joachim Andersen (23 ans) va bel et bien débarquer à Lyon. Le défenseur central de la Sampdoria devrait s'engager avec le club rhodanien pour un montant de 30 M€ (bonus compris).

C'est officiel en France

Youssef Koné sous les couleurs de l'OL. Le nouveau latéral gauche de l'Olympique Lyonnais a été présenté chez les Lyonnais, il arrive en provenance de Lille.

Les infos du jour à l'étranger

Ça bouge dans tous les sens à Manchester United. Et surtout depuis que Paul Pogba a fait part de ses envies de départ. Le Français se sait courtisé à la fois par la Juventus, pour y faire son grand retour, mais aussi par le Real Madrid, pour y réaliser son rêve : porter la tunique Merengue. Zinedine Zidane en a fait

l'une de ses dernières priorités durant ce mercato d'été. Mais le feuilleton pourrait durer encore longtemps... Autre dossier qui agite les dirigeants des Red Devils, celui de Romelu Lukaku. Dans la presse italienne, on l'annonce toujours plus proche de l'Inter Milan. Un départ est donc très prévisible pour le Belge. Et si Manchester United perd à la fois Paul Pogba et Romelu Lukaku, deux des piliers de l'effectif de Ole Gunnar Solskjær, il va falloir les remplacer. Pour Pogba, plusieurs pistes sont envisagées au milieu de terrain. Parmi elles, un autre français, Tiémoué Bakayoko, encore sous contrat avec Chelsea, en est une. Les dirigeants mancuiniens se sont également renseignés auprès de Southampton pour l'ancien Marseillais Mario Lemina. On parle aussi du jeune anglais de Newcastle, Sean Longstaff. Et puis, il y a aussi de plus gros morceaux comme Bruno Fernandes du Sporting, où le grand rival Manchester City est aussi sur le coup. Enfin, Milinkovic Savic de la Lazio se retrouve lui aussi dans le viseur. Manchester United serait même prêt à passer à l'action en faisant une offre de 80 M€, suffisant

pour doubler le PSG. En défense, United a un plan. Recruter Harry Maguire, qui fait l'objet d'une hype grandissante en Angleterre, notamment depuis la dernière coupe du monde. Son club, Leicester City, se montre très gourmand et aurait déjà refusé une offre de 78 M€ des Mancuniens. Alors, en plan B, les Red Devils pourraient se tourner vers l'international serbe de la Fiorentina, Nikola Milenkovic. Laurent Koscielny part au clash avec Arsenal. Le défenseur international français veut quitter Arsenal cet été. Déterminé, il a refusé de prendre part à la tournée estivale des Gunners aux Etats-Unis comme l'a révélé publiquement le club londonien dans un communiqué officiel.

En bref à l'étranger

Info FM : depuis quelques jours la rumeur Toby Alderweireld à l'AS Roma circule. Selon nos informations, une réunion est prévue entre les représentants du défenseur de Tottenham et les dirigeants de la Louve, notamment Gianluca Petracchi, le nouveau directeur sportif du club italien. Le défenseur international belge dispose d'une clause de 25

millions de livres (soit environ 27,8 millions d'euros). Après une superbe saison avec l'Ajax, ponctuée par une demi-finale de Ligue des champions, Matthijs de Ligt (19 ans) anime le mercato estival. Alors que plusieurs clubs se sont positionnés pour recruter le défenseur (Barça, PSG...), c'est finalement la Juventus qui devrait rafler la mise. Et selon les informations du journal néerlandais De Telegraaf, la Vieille Dame aurait trouvé un accord avec leur homologues d'Eredivise pour un transfert avoisinant les 67 millions d'euros. L'avenir de Gareth Bale (29 ans) est toujours aussi flou. Alors que Zinedine Zidane a plusieurs fois indiqué qu'il ne comptait pas sur le Gallois la saison prochaine, celui-ci aurait refusé des offres venues de Chine rapporte Marca. Dani Ceballos, le milieu offensif espagnol du Real Madrid, est courtisé. Ainsi, après Tottenham, c'est un autre club londonien qui est sur sa piste. Skysports nous apprend qu' Arsenal est entré dans la danse pour s'offrir les services du joueur madrilène. Prêté cette saison à Bordeaux, Yann Karimoh (21 ans) est toujours sous contrat avec l'Inter jusqu'en 2021, mais l'attaquant devrait prendre la direction de Parme dans le cadre d'un transfert définitif selon les informations de la Gazzetta dello Sport.

C'est officiel à l'étranger

Abdenour à Kayserispor. Le défenseur central international tunisien, prêté ces deux dernières saisons à l'Olympique de Marseille, a résilié son contrat avec Valence avant de s'engager en Turquie. Pau Lopez débarque à la Roma. L'AS Roma a recruté le gardien du Betis Séville. L'Espagne a signé un contrat de cinq ans. Son transfert a coûté 23,5 M€ aux Giallorossi. Kansa file à Aston Villa. Le club qui remonte en Premier League a annoncé la signature du jeune défenseur de Brentford Erzi Kansa (21 ans). Marcano revient à Porto. Le club portugais annonce le retour d'Ivan Marcano (32 ans). Parti libre à l'AS Roma l'été dernier, le défenseur central espagnol fait son retour chez les Dragões. Montant de l'opération : 3 M€.

DOSSIER NEYMAR

Le PSG ne serait pas intéressé par les joueurs du Barça

Finis les excès. C'est l'une des leçons à retirer de l'interview de Leonardo, directeur sportif du PSG, accordé au Parisien il y a quelques jours. Le club de la capitale n'a plus vocation à réaliser des transferts faramineux. Reculer d'un pas pour avancer de dix, dit le Brésilien, qui ne semble plus disposé à se servir du portefeuille des propriétaires qatariens. Cela ne concerne visiblement pas que le montant des transferts mais aussi les salaires versés aux joueurs. C'est du moins ce que l'on peut déduire des dernières informations versées au dossier Neymar par le rédacteur en chef du journal allemand Bild. Selon ce dernier, le FC Barcelone a bel et bien expliqué au

PSG qu'il était prêt à lui céder trois joueurs parmi les quatre suivants, dans l'optique de récupérer Neymar cet été : Ousmane Dembélé, Philippe Coutinho, Samuel Umtiti et Nelson Semedo. Le but du Barça est simple : il doit dégraisser son secteur offensif en cas de retour de Neymar, qui s'ajouterait au recrutement d'Antoine Griezmann, et cela lui permettrait de ne pas signer un nouveau chèque, après les 120 M€ qui vont être lâchés pour l'international français.

Pas d'intérêt économique

Mais voilà, alors que cette solution pourrait emballer plus d'un club, le PSG ne serait pas séduit par cette hypothèse. Voire pas intéressé du



tout. Notamment en raison de l'investissement salarial que cela représente puisque les salaires de ces trois joueurs, une fois additionnés,

seraient au final plus élevés que celui payé à Neymar. Pas vraiment économique donc, alors que le PSG devait chaque année amortir le

coût du Brésilien. Au moins, avec la renommée mondiale de Neymar, il était plus facile de récupérer une partie du pactole via le marketing... Dès lors, l'intérêt économique semble nul pour le PSG. Pour le sportif, c'est une autre question. Thomas Tuchel est un fan d'Ousmane Dembélé, qu'il a entraîné au Borussia Dortmund et avec lequel le courant passait bien. Mais quid de Coutinho, d'Umtiti ou de Semedo ? Enfin, et ce n'est pas le plus anodin, ces joueurs ne sont pas spécialement pressés de quitter le cocon barcelonais. Umtiti et Dembélé n'ont pas envie de partir, Coutinho pourrait s'y résoudre, tandis que Semedo suscite l'intérêt de nombreux autres clubs.

QU'EST-CE QUE LE POUVOIR D'ACHAT ?

Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services qu'il est possible d'acheter grâce à la perception d'un revenu. L'évolution du pouvoir d'achat est égale à l'évolution des revenus et des prestations sociales une fois l'inflation déduite. En France, c'est l'INSEE qui est chargé de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat à travers une suite de série statistique.



Pouvoir d'achat : définition

Selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) le pouvoir d'achat est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une "unité" de salaire. L'évolution du pouvoir d'achat dépend de celle des prix (inflation) et des salaires : Si les prix grimpent et que les revenus restent constants, le pouvoir d'achat diminue.

Si les prix baissent alors que les revenus augmentent, le pouvoir d'achat s'améliore.

L'indice des prix ne tient pas compte des remboursements des emprunts immobiliers ou des crédits à la consommation qui sont

assimilés à des opérations financières.

Calcul du pouvoir d'achat

Pour calculer l'évolution du pouvoir d'achat, utilise 2 notions clés : le revenu et l'évolution des prix.

Revenu disponible brut des ménages

Le revenu disponible brut des ménages correspond aux revenus d'activité, augmentés des prestations sociales reçues (allocations chômage et familiales, aides au logement, etc.), dont sont déduits les impôts versés. Les revenus d'activité sont ceux tirés des revenus du travail et des revenus de la

propriété (intérêts, dividendes, loyers perçus, etc.).

A partir de ce revenu disponible, extrapole une notion de revenu "arbitrable". Elle sert de base au calcul du pouvoir d'achat. Il s'agit du revenu disponible, déduction faite des dépenses pré-engagées (ou contraintes) : loyer, chauffage, assurances, abonnements internet, téléphonie mobile, etc., la proportion de ces dépenses pré-engagées a été multipliée par 2 en 50 ans, ce qui a considérablement réduit la latitude financière des ménages.

Prix

L'indice des prix à la consommation

calculé par l'INSEE détermine la variation du niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages entre 2 périodes. Si cette évolution est positive, on parle d'inflation, si elle est négative, on parle de déflation.

L'indice des prix est utilisé pour revaloriser un certain nombre de prestations indexées : pensions alimentaires, rentes viagères, loyers d'habitation, etc.

Evolution du pouvoir d'achat

L'évolution du pouvoir d'achat est calculée pour l'ensemble des ménages. C'est la différence entre l'évolution du revenu des mé-

nages et celle des prix.

L'évolution du pouvoir d'achat peut, suivant les périodes, être plus ou moins forte par catégories de ménages, par exemple du fait du niveau des prélèvements fiscaux ou de l'attribution des aides sociales sous condition de revenus.

L'évolution du pouvoir d'achat réel est mesurée par unité de consommation (UC). Dans un foyer : le premier adulte représente une unité de consommation ; une personne supplémentaire âgée de plus de 14 ans compte pour 0,5 unité de consommation ; chaque enfant de moins de 14 ans vaut 0,3 unité de consommation.

LES FEMMES GAGNENT MOINS, MAIS SONT PLUS POSITIVES QUE LES HOMMES

Selon une enquête du spécialiste des crédits à la consommation Cofidis, les femmes gagnent en moyenne 8000 dinars de moins que les hommes.

Les inégalités salariales hommes-femmes perdurent. La nouvelle enquête de la société de crédit à la consommation ne fait que confirmer cet état de fait. En moyenne, les femmes ont un revenu 36% inférieur à celui des hommes. Le revenu moyen d'une femme est de moins qu'un homme. Quelque 28% déclarent également travailler à temps partiel, contre seulement 8% des hommes. Une femme sur quatre déclare qu'elle souffre de difficultés financières en fin de mois, contre seulement 15% des hommes. Les conséquences sont

nombreuses. Le budget dont les femmes disposent est grandement consommé (80%, 90% pour les mères de famille) dans les dépenses de première nécessité comme l'énergie, l'alimentation, le transport, le logement et la santé. Les femmes se retrouvent à découvert plus souvent que les hommes, et surtout, renoncent plus à leurs loisirs pour des raisons financières. Pourtant, selon l'étude, les femmes se montrent majoritairement plus optimistes que les hommes lorsqu'il s'agit de parler de leur situation financière. Ainsi, elles ont ressenti une baisse plus limitée de leur pouvoir d'achat par rapport aux hommes sur les douze derniers mois. "Il y a une forme de résilience surprenante chez elles".



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'impact des traînées d'avion va tripler d'ici 2050

Les nuages de haute altitude liés aux émissions de particules renforcent le réchauffement de l'atmosphère. Ces cirrus, dont l'effet radiatif est encore plus important que celui lié aux émissions de CO₂, vont encore se développer à la faveur de l'explosion du trafic aérien.



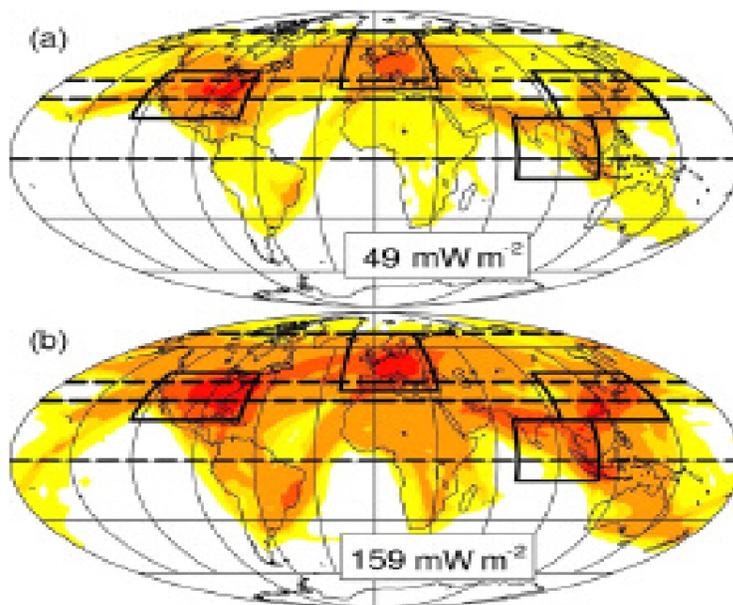
Les traînées laissées par les gaz d'échappement des avions forment des nuages qui piègent la chaleur réémise par la Terre.

Les traînées blanches laissées par les avions dans le ciel aggravent l'effet de serre. Leur impact va tripler d'ici 2050 en raison de l'augmentation du trafic aérien, rapporte une étude allemande publiée le 27 mai dans la revue *Atmospheric Chemistry and Physics*. Rien à voir avec les thèses complotistes des « chemtrails » prétendant que les avions répandent délibérément des produits chimiques dans l'atmosphère pour manipuler le climat. Les traînées en question se réfèrent aux cirrus de haute altitude formés par la condensation issue des gaz chauds et de la suie formée par la combustion du kérosène. La vapeur d'eau provenant des réacteurs s'agglomère sur des gouttelettes qui gèlent et donnent des microcristaux de glace. Ces nuages

peuvent persister plus d'une demi-journée et se réunir pour former d'immenses chapes de plusieurs milliers de kilomètres de long.

Un puissant effet radiatif non pris en compte

Mais contrairement aux nuages de basse altitude, qui ont tendance à refroidir le climat en réfléchissant les rayons du soleil, les cirrus agissent comme une « trappe à chaleur » avec un effet réchauffant supérieur à celui des émissions de CO₂ accumulées par le transport aérien. Et pourtant, ce phénomène n'est pas pris en compte dans le système de quotas, prévu par l'Organisation de l'aviation civile internationale, pour instaurer une neutralité des émissions de CO₂ d'ici à 2035 à leur niveau de



L'augmentation de l'effet radiatif des cirrus — (a) en 2006 et (b) en 2050 — va surtout se faire ressentir au-dessus de l'Atlantique et en Asie du Sud-Est, là où le trafic augmente le plus rapidement.

2020 (système Corsia).
L'Europe pénalisée par la pollution des avions américains

Les chercheurs du DLR, l'agence aérospatiale allemande, ont modélisé l'effet radiatif de ces cirrus à l'horizon 2050. D'après leurs projections, ce dernier va passer de 49 mW/m² en 2006 à 159 mW/m² en 2050. Un triplement à mettre en relation avec l'augmentation de 419 % du trafic aérien, ce qui veut dire que la contribution des cirrus va en réalité diminuer par kilomètre parcouru, à la faveur notamment d'une meilleure efficacité énergétique des avions et... du réchauffement qui réduit la propulsion des cristaux de glace à se former.

Contrairement au CO₂, l'effet radiatif des traînées se concentre

dans les zones les plus fréquentées par les avions, mais dépend aussi des conditions atmosphériques locales (humidité, température, etc.). Ainsi, 27 % du réchauffement est localisé au-dessus des États-Unis et du Mexique, et 18 % sur l'Europe. Cette dernière est d'autant plus pénalisée que des cirrus formés aux États-Unis voyagent au-dessus de l'Atlantique via un corridor de flux atmosphérique.

Voler plus haut... ou voler moins ?

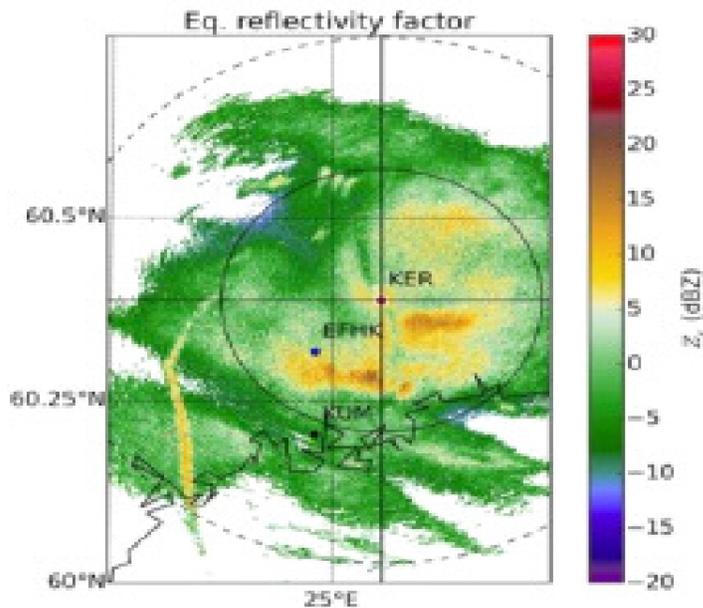
Une des solutions pour réduire le réchauffement serait de voler plus haut — là où l'air est plus froid et sec — ou de dévier les trajets dans des zones moins propices à la formation des nuages. Mais cela augmenterait le temps de vol et les coûts pour les compagnies aériennes. Des carburants plus propres, des changements aérodynamiques, une réduction du poids des avions et des moteurs plus économes pourraient améliorer la situation. Mais il sera difficile d'inverser la tendance : « Même en imaginant qu'on réduise les émissions de particules de 90 %, cela ne suffira pas à stabiliser le

Geophysical Research : Atmospheres, démontre que les avions peuvent accroître brutalement, en moyenne d'un facteur 10, les averses et les chutes de neige.

Cela n'a rien à voir avec les prétendues chemtrails — théorie conspirationniste assimilant les traînées de condensation des avions à un épandage de produits chimiques —, ni avec une expérience d'ensemencement des nuages par des aérosols pour modifier le temps, et encore moins avec la pollution. Les précipitations accrues se produiraient « même avec des avions absolument écologiques, n'ayant aucune forme de combustion ni de carburant », assure dans un communiqué Dimitri Moissev de l'université d'Helsinki, premier auteur de l'étude. Le passage fortuit des avions ne fait que mettre le feu au poudre dans des nuages où des conditions un peu particulières sont réunies.

Des flèches formées par de fortes précipitations pointent vers l'aéroport

En examinant onze ans de données issues du radar météorolo-



Une bande de précipitation accrue (en jaune à gauche) laissée par un avion se préparant à atterrir à l'aéroport d'Helsinki-Vantaa (EFHK) en mars 2009. Cette image provient d'une station radar dans la ville de Kerava (KER), dans la banlieue nord d'Helsinki.

giques de l'université d'Helsinki, entre décembre 2008 et janvier 2018, Dimitri Moissev était certain de trouver « quelque chose d'intéressant ». Et en effet, ses collègues et lui ont comptabilisé pas moins d'une soixantaine de bandes de précipitations accrues, réparties sur un total de 17 jours.

Les bandes, longues de quelques kilomètres à plusieurs dizaines de kilomètres, étaient inversement très étroites, « peut-être une centaine de mètres » de largeur, précise Dimitri Moissev. Elles persistaient durant une demi-heure à une heure, et les précipitations, en l'occurrence les chutes de neige, y étaient 6 à 14 fois plus intenses par rapport aux précipitations environnantes. Elles semblaient toutes fléchir en direction de l'aéroport d'Helsinki-Vantaa. En comparant les archives du trafic aérien, les

chercheurs ont constaté que, dans la plupart des cas, des avions étaient passés à une distance de 2 à 10 km de ces bandes de précipitations accrues.

Une réaction en chaîne dans des nuages en surfusion

Les bandes de précipitations accrues sont dues au passage des avions à travers des nuages constitués de gouttelettes en surfusion, demeurées liquides bien que la température soit en dessous de zéro, typiquement entre -15 et -20 °C. La baisse brutale de pression créée à l'extrémité des ailes fait chuter localement la température jusqu'à -40 °C, voire en-deçà, et déclenche leur cristallisation. Le phénomène ressemble fortement aux cavums (trouées dans des nuages assez fins lorsque les cristaux de glace, formés à la suite du passage d'un avion, tombent) laissant apparaître le ciel bleu. Que cela puisse engendrer des précipitations n'est

donc pas surprenant, mais Dimitri Moissev et ses collègues sont les premiers à l'observer avec autant de détails.

D'après les chercheurs, dans le cas des bandes de précipitations accrues observées à Helsinki, les nuages de gouttelettes en surfusion incriminés flottent à l'altitude à laquelle les avions effectuent leur phase d'approche et surplombent les nuages d'où s'abattent les précipitations. C'est dans cette couche nuageuse supérieure que démarre une réaction en chaîne : la formation de cristaux augmente, exacerbant leur fréquence de collision et leur aggrégation en flocons de neige de plus en plus gros, qui tombent dans la couche nuageuse inférieure, amplifiant les précipitations préexistantes.

Des prévisions météo à court terme

Afin d'identifier ce mécanisme, les chercheurs ont concentré leur analyse sur 23 de ces bandes, car ils disposaient de données complémentaires, par satellite et au lidar (télédéttection par laser), pour les étudier. Ils ont ainsi remarqué que le phénomène s'amorçait au-dessus des nuages de précipitations. Quelques observations au niveau du sol concordent également avec leur explication ; elles mettent en évidence des flocons plus gros et en plus grande concentration à l'intérieur de ces bandes par rapport à la neige tombant dans la zone autour.

Comprendre l'influence du trafic aérien sur la météo est utile pour le bon fonctionnement des aéroports. Des prévisions à court terme, dans les 2 à 6 heures, estime Dimitri Moissev, permettront d'anticiper un renforcement local des pluies et de la neige susceptibles d'impacter les vols.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les cirrus formés par les traînées de condensation des avions sont un facteur majeur de l'effet de serre engendré par le transport aérien.

Leur effet radiatif, bien qu'en baisse en valeur relative, va tripler d'ici 2050.

Il existe plusieurs techniques pour le diminuer mais cela ne suffira pas à compenser l'explosion du transport aérien qui augmente de 3,5 % par an.

réchauffement au niveau de 2006 », prévient Ulrike Burkhardt, l'auteur principal de l'étude. D'autant plus que d'ici là, le CO₂ va de son côté continuer à s'accumuler dans l'atmosphère.

Les avions rendent les précipitations et les chutes de neige dix fois plus intenses

Les avions et la météo sont complémentaires. Plus que jamais. Une étude invite les prévisionnistes à prendre en compte l'influence du trafic aérien sur les précipitations et les chutes de neige, grands ennemis des aéroports. Il apparaît en effet que les avions sont capables de déchaîner les éléments.

Sur les images du radar météorologique de l'université d'Helsinki, de longues traînées apparaissent donnant corps aux couloirs aériens. Car, dans le sillage des avions, et cela, sur des kilomètres, les précipitations ont redoublé d'intensité. Des chercheurs finlandais ont observé ces bandes au voisinage de l'aéroport d'Helsinki-Vantaa, le plus important du pays. Leur étude, publiée dans le Journal of



Des cavums laissés par des avions traversant des nuages en surfusion lors de leur procédure d'approche de l'aéroport Suvarnabhumi de Bangkok, en Thaïlande. Ils peuvent être circulaires, ou rectilignes comme ici. Les cristaux, en tombant, forment des filaments de virgas, des précipitations qui n'atteignent pas le sol.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES ANTONIO GUTERRES

Développement et stabilité, priorités de l'Onu pour l'Afrique

Le développement et la stabilité de l'Afrique demeure une priorité pour les Nations Unies, a affirmé le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, soulignant que les efforts «clairs» des pays africains dans le combat contre le terrorisme et l'extrémisme violent ne pourraient réussir «sans un engagement politique à long terme» de la communauté internationale.

M. Guterres, qui s'exprimait lors de la conférence régionale sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent dont les travaux prendront fin jeudi à Nairobi, a fait savoir que le développement et la stabilité de l'Afrique demeure une priorité pour les Nations Unies et d'appeler à ne pas laisser le terrorisme saper les grands progrès réalisés sur ce continent.

«La menace terroriste en Afrique se répand et déstabilise des régions entières», a alerté le secrétaire général, se disant «préoccupé par la situation au Sahel et en Afrique de l'Ouest», citant les attaques perpétrées par le groupe extrémiste nigérian Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, et celles de groupes terroristes au Mali contre les forces de sécurité locales et internationales, notamment les Casques bleus de la mission onusienne dans ce pays (MINUSMA). «La violence s'est étendue aux pays voisins, avec un nombre alarmant d'attaques récentes au Burkina Faso et au Niger», a déploré M. Guterres, insistant pour qu'il y ait «un appui financier suffisant, prévisible et durable» pour les opérations africaines de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme.

Guterres évoque les traumatismes causés par le terrorisme

Après avoir exprimé sa solidarité avec les victimes d'attaques extrémistes en Afrique, M. Guterres a estimé que «les traumatismes causés par le terrorisme blessent des familles et des communautés et déstabilisent des régions entières», rappelant comment des assaillants avaient assiégé un complexe hôtelier dans la capitale kenyane en janvier dernier, tuant 21 personnes. En outre, la détérioration de la situation au Sahel et les «risques croissants» en Afrique de



l'Ouest sont également très préoccupants, a poursuivi le responsable de l'ONU, au milieu des attaques continues d'hommes armés dans la région du lac Tchad, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. A la lumière de ces développements, «il est urgent que la communauté internationale soutienne les Etats membres de cette région», a déclaré Guterres, notant que les populations africaines «sont en première ligne des efforts pour lutter contre le terrorisme et la propagation de l'extrémisme violent».

Le rôle «inspirant» des femmes dans la lutte contre les extrémistes

Se félicitant de la détermination des Africains à trouver des solutions au terrorisme, le Secrétaire général a souligné le rôle «inspirant» des femmes dans les efforts de prévention. «Partout sur le continent, les femmes prennent les choses en

main», a-t-il dit, avant de noter que tous les groupes terroristes soumettent les femmes et les filles, quelle que soit leur idéologie. Elles «s'engagent avec les dirigeants locaux, les maires, les jeunes, les enfants et leurs semblables à lutter contre l'exclusion, la marginalisation, l'inégalité et les abus - les conditions qui conduisent beaucoup à la radicalisation et aux conflits», a-t-il observé. Dans le même temps, le Secrétaire général a mis en garde contre le fait que de tels efforts ne pourraient réussir «sans un engagement politique à long terme» de la communauté internationale. En plus de «mandats forts et clairs» du Conseil de sécurité, il a insisté pour qu'il y ait «un appui financier suffisant, prévisible et durable» pour les opérations africaines de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. «Nous ne devons pas laisser le terrorisme saper les grands progrès

réalisés sur ce continent», a déclaré M. Guterres, insistant sur le fait qu'une Afrique intégrée, prospère et pacifique demeure une priorité absolue pour les Nations Unies. Il a également noté qu'il faudrait faire davantage pour s'attaquer aux «moteurs et catalyseurs» de l'extrémisme violent. Au sein de l'ONU, il a noté que l'Organisation avait elle-même donné la priorité aux projets de renforcement des capacités pour les pays africains sur des questions telles que l'atténuation de la menace des combattants terroristes étrangers, l'autonomisation des jeunes, la lutte contre le financement du terrorisme et l'amélioration de la sécurité aérienne. Le manque d'éducation et la pauvreté sont des facteurs à l'origine de la radicalisation, a poursuivi M. Guterres, appelant les Etats à «faire davantage pour s'attaquer à ces facteurs de risque».

La force G5-Sahel pas suffisante pour enrayer le terrorisme

En outre, M. Guterres a estimé, lors de la conférence de Nairobi, que la force conjointe antiterroriste du G5-Sahel ne suffirait pas à enrayer la progression du terrorisme en Afrique de l'Ouest et s'est dit prêt à soutenir «toute nouvelle initiative des dirigeants africains». «Malheureusement, nous constatons que le terrorisme progresse» dans l'ouest du continent, a déclaré M. Guterres devant la presse, à l'ouverture de la conférence de deux jours dans la capitale kenyane sur la lutte contre le terrorisme en Afrique. «Ca a commencé au Mali, puis c'est allé au Burkina Faso, au Niger et maintenant, quand on parle avec les présidents du Ghana, du Bénin, du Togo et de Côte d'Ivoire, ils vous disent que le terrorisme arrive à leurs frontières. Ce qui veut dire qu'il est essentiel que les forces africaines en charge du contre-terrorisme aient le mandat et le financement adéquats», a expliqué M. Guterres.

«Mais je dois dire que puisque les choses ont évolué ainsi, nous devrions être ouverts à des initiatives qui aillent au-delà du G5-Sahel», a-t-il ajouté. «Je pense maintenant qu'il serait important que nous soyons prêts à soutenir toute initiative africaine impliquant les pays de la région qui s'inquiètent de la propagation de la menace.» Les chefs d'Etat ouest-africains «pensent que nous avons besoin d'une réponse bien plus robuste et collective, et que la communauté internationale doit trouver les mécanismes permettant de la soutenir pleinement», a-t-il encore estimé. La réunion de Nairobi est une déclinaison régionale de la première conférence mondiale jamais organisée par l'ONU sur le terrorisme, en 2018 à New York.

Plus de 1,3 milliard d'économies sur les aides et l'impôt des sociétés françaises en 2020

Plus de 1,3 milliard d'euros d'économies seront réalisées en 2020 grâce à une réduction des niches fiscales pour les sociétés et à une baisse d'impôt plus lente que prévu pour les grands groupes, a annoncé jeudi le ministère de l'Economie. Dans le détail, les niches fiscales pour les entreprises vont être rabotées de 615 millions d'euros tandis que la baisse de l'impôt plus lente que prévu pour les grandes entreprises rapportera 700 millions d'euros en plus à l'Etat, a précisé Bercy. Parmi les niches fiscales, le gazole non routier verra disparaître progressivement sa taxation réduite, avec un premier relèvement de taxes au 1er juillet 2020, les deux suivants devant intervenir au 1er janvier 2021 et

au 1er janvier 2022. La fiscalité réduite du GNR à destination de l'agriculture et du transport ferroviaire est maintenue. Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a indiqué jeudi à l'Assemblée nationale que cette augmentation de taxes rapporterait «un peu plus de 200 millions d'euros dès 2020», ce qui est «cohérent avec notre volonté d'accélérer la transition énergétique de la France». Il a promis un accompagnement des entreprises, avec notamment des «incitations financières pour acquérir du matériel moins polluant» et «des mesures de dérogation pour les entreprises les plus exposées à la concurrence internationale». Des dispositions pour réduire les incitations fiscales au mécénat

d'entreprise doivent encore détaillées mais les petites entreprises seront épargnées. Concernant le mécénat, il existe «certains effets d'au-baine», selon M. Le Maire, qui entend limiter l'avantage fiscal des grandes entreprises. Il a annoncé des «concertations», à l'issue desquelles cette mesure sera précisée et chiffrée. Le crédit impôt recherche, qui coûte plus de 6 milliards d'euros, est maintenu mais les frais de fonctionnement ne pourront plus s'élever au maximum qu'à 43% des sommes consacrées à la recherche, contre 50% jusqu'ici. Une mesure qui sera votée dès cette année et rapportera quelque 200 millions d'euros en 2021. Enfin, la déduction forfaitaire spécifique sera réduite. Elle consiste en un

abattement de charges patronales réservé à certains secteurs d'activité (BTP, aviation, nettoyage...) et est évaluée par Bercy à 1,5 milliard d'euros. Au total, les dépenses budgétaires devraient croître de 4,6 milliards d'euros en 2020 tandis que l'objectif d'économies à réaliser est de l'ordre de 6 milliards d'euros, selon Bercy. Ces orientations budgétaires pour 2020 sont conformes aux prévisions économiques du gouvernement, souligne-t-on de même source. «Malgré la baisse de la croissance mondiale, la croissance française est résiliente», soutenue par la dynamique de l'investissement, de la consommation et des exportations, toujours selon Bercy.

Washington lance une enquête sur la taxe française sur les géants du numérique

Les Etats-Unis ont annoncé avoir lancé une enquête sur les effets de la taxe visant les géants du numérique qui est sur le point d'être adoptée par la France. L'enquête — ouverte sous l'article de la loi du commerce dit «Section 301» — pourrait, en fonction des conclusions auxquelles elle aboutit, entraîner des mesures de représailles américaines. Les Etats-Unis sont très préoccupés par le fait que la taxe sur les services numériques, qui devrait être adoptée par le Sénat français demain (jeudi), vise injustement les entreprises améri-

caines», a déclaré Robert Lighthizer, le représentant américain du Commerce (USTR) dans un communiqué. «Le président (Donald Trump) a ordonné que nous examinions les effets de cette législation et déterminions si elle est discriminatoire ou déraisonnable et si elle constitue un poids ou une restriction du commerce des Etats-Unis», a-t-il expliqué. L'un des lobbies de la Silicon Valley, CCIA (The Computer & Communications Industry Association), s'est immédiatement félicité de cette initiative. «La taxe française obligerait rétroactivement les ser-

vices américains exportant vers la France à reverser un pourcentage de leurs revenus depuis le début de cette année aux autorités fiscales françaises», déplore CCIA dans un communiqué. La proposition française est similaire à celle que les Etats membres de l'UE ont abandonné plus tôt cette année après que les conflits avec le droit commercial international soient devenus évidents», estime-t-il. En France, l'Assemblée nationale avait donné jeudi dernier son ultime feu vert au projet de loi, qui doit faire de la France un des pays pionniers

en la matière. Le texte sera soumis au Sénat jeudi pour être adopté définitivement par le Parlement. Dite «taxe Gafa» (Google, Amazon, Facebook et Apple), cette mesure s'inspire largement d'un projet européen qui n'a pas abouti en raison des réticences de plusieurs pays de l'Union européenne. Elle vise, selon le gouvernement français, à «rétablir la justice fiscale» face aux géants du numérique. Concrètement, la taxe ciblerait les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires sur leurs activités numériques de plus de 750 millions d'euros

dans le monde, dont 25 millions d'euros pouvant être rattachés à des utilisateurs localisés en France. L'idée est de les imposer à hauteur de 3% du chiffre d'affaires réalisé en France notamment sur la publicité ciblée en ligne, la vente de données à des fins publicitaires et la mise en relation des internautes par les plateformes. Cette taxe, qui devrait rapporter quelque 400 millions d'euros cette année et 650 millions en 2020, devrait s'appliquer à une trentaine de groupes, nombre d'entre eux américains mais pas exclusivement.

CAN 2019

L'Algérie au bout du suspense élimine la Côte d'Ivoire et s'invite dans le dernier carré

Dans le cadre des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, la Côte d'Ivoire défait l'Algérie au New Suez Stadium. Sur courant alternatif depuis le début de la compétition les Eléphants devaient hausser leur niveau de jeu pour atteindre le dernier carré.

Acette occasion, Ibrahim Kamara opérait deux changements majeurs avec les titularisations de Gradel et Sangaré en lieu et place de Nicolas Pépé et Philippe Gbamin. Côté algérien, Djamel Belmadi ne touchait pas à son onze type et misait sur le duo Belaïli, Bounedjah en pointe. Brillants depuis leur entrée en lice, les Fennecs rêvaient d'assurer leur place en demi-finale. Dès l'entame, la Côte d'Ivoire mettait de l'impact dans les duels et se procurait la première opportunité du match. A l'entrée de la surface, Gradel enroutait bien son ballon. M'Bolhi se détendait bien et détournait le cuir sur son montant (6e). Les Eléphants réalisaient une excellente entame et manquaient l'ouverture du score. Sur la droite, Zaha effectuait un petit numéro et distillait un excellent centre pour Kodjia seul au six mètres qui manquait totalement le ballon (8e). Il fallait attendre la 14^e minute pour entrevoir une réaction algérienne. Belaïli servait Mahrez qui déposait Kanon et voyait le cadre se dérober sur sa frappe. Les Fennecs souffraient et s'exposaient aux déferlantes ivoiriennes. Côté droit, Bagayoko s'infiltrait dans la défense et centrât pour Kanon qui ne pouvait assurer son plat du pied (18e). Mais contre toute attente, la sélection algérienne ouvrait le score. Bounedjah au duel provoquait le loupé de Bagayoko, Bensebaini en profitait pour distiller un excellent centre pour Feghouli qui ajustait Gbohouo (1-0, 20e). Une ouverture du score contre le cour du jeu qui crispait la Côte d'Ivoire. Les hommes de Ibrahim Kamara sortaient du match et perdaient leurs nerfs. Juste



avant la pause, Zaha s'infiltrait dans la défense algérienne et alertait Gradel à l'entrée de la surface. La frappe du joueur toulousain était bien captée par M'Bolhi (45+2).

L'Algérie a tout tenté

Au retour des vestiaires, la Côte d'Ivoire frôlait la correctionnelle. Lancé dans le dos de la défense,

Bounedjah filait seul au but et se faisait faucher dans la surface par Gbohouo. L'arbitre, conforté par la VAR, indiquait le point de penalty. L'attaquant des Fennecs voulait se faire justice lui-même mais voyait sa tentative heurter la transversale (48e). Deux minutes plus tard, Kodjia dont la frappe était déviée par Mandi, manquait de tromper M'Bolhi, mais le portier algérien restait vigilant (50e). Les Eléphants bien aidés par la

chance, revenaient dans le match à l'heure de jeu. Servi par Zaha, Kodjia maladroit jusqu'ici, déposait Benlamri, s'enfonçait dans la surface et décochait une frappe puissante qui trompait M'Bolhi (1-1, 62e). Une égalisation qui vexait les Fennecs. Lancé une nouvelle fois en profondeur, Bounedjah résistait à Kessié mais perdait son duel face à Gbohouo (66e). L'Algérie accentuait la pression sur les buts ivoiriens. Bounedjah lançait Mahrez aux abords de la surface, dont la frappe croisée était sauvée sur la ligne par Bagayoko (69e). Les hommes de Djamel Belmadi vendangeaient une nouvelle occasion avec Belaïli bien servi par Bounedjah, qui voyait sa frappe filer juste au dessus (78e). La fin de match devenait électrique, la Côte d'Ivoire pliait mais ne rompait pas. Les deux équipes devaient passer par les prolongations pour obtenir leur billet en demi-finale. Max-Alain Gradel donnait des sueurs froides aux supporters algériens avec une frappe qui filait juste au dessus (99e). Dans le second acte des prolongations, Cornet se mit la zizanie sur la droite et voyait son centre détourné en corner par Zeffane pris de panique (108e). L'Algérie gâchait une belle cartouche cinq minutes plus tard. Suite à un excellent ballon distillé par Belaïli, Slimani voyait sa tête repoussée par Gbohouo (113e). Les vingt deux acteurs devaient passer par les tirs au but. Une épreuve où Bony, Dié et Belaïli se distinguaient en manquant leur tentative. L'Algérie s'offrait une place en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations en l'emportant 4 tirs au but à 3. Les Fennecs rejoignaient le Nigéria dans le dernier carré.

CAN 2019

La Tunisie met fin à l'épopée de Madagascar et rejoint le Sénégal

Le Sénégal attendait de savoir qui de Madagascar ou de la Tunisie allait se présenter devant lui demain, au Caire, à 17h, pour lui disputer une place en finale de la Coupe d'Afrique des Nations. Au Al Salam Stadium du Caire, les Aigles de Carthage, en quête d'un deuxième titre suprême après celui remporté en 2004, se confrontaient à une sélection malgache qui dispute sa toute première CAN en Egypte et déjoue tous les pronostics. Premiers du groupe B devant le Nigéria et la Guinée, vainqueurs de la République Démocratique du Congo au tour précédent, les Baréa étaient assurés d'avoir rempli leur contrat. Mais l'exploit était permis. Pour éviter les embûches, Alain Giresse s'appuyait sur le onze vainqueur du Ghana en huitièmes de finale, mais s'appuyait sur Wahbi Khazri, remplaçant face aux Black Stars. Du côté des insulaires, Nicolas Dupuis

procédait également à un changement. Rayan Raveloson laissait sa place à Marco Ilaimaharitra au milieu de terrain. Dans le premier acte, la Tunisie dominait mais ne trouvait pas la faille contre une solide formation malgache. Pourtant, les occasions ne manquaient pas pour les Aigles de Carthage avec notamment des frappes de Ferjani Sassi (14e), Wahbi Khazri (32e) et Ghaylen Chaaleli (42e). Solides défensivement et pouvant compter sur un bon Melvin Adrien dans les buts, les Baréa restaient dans le match. La seconde période restait totalement indécise.

Un début de deuxième acte idéal pour la Tunisie

De retour des vestiaires, Wahbi Khazri pensait libérer les siens, mais s'il remportait son face à

face avec Melvin Adrien, l'ouverture du score lui était logiquement refusée pour une position de hors-jeu (47e). Mais il ne fallait pas s'impatienter côté tunisien. Servi par Youssef Msakni, à l'entrée de la surface plein axe, Ferjani Sassi enroutait une frappe du pied droit que le malheureux Thomas Fontaine déviait dans ses filets (0-1, 52e). Ce coup derrière la tête avait le don de désorganiser un peu plus les Baréa, qui encaissait un deuxième but rapidement. Auteur d'un bon pressing, Youssef Msakni trouvait Wahbi Khazri à l'entrée de la surface adverse, qui frappait fort. Attentif, Msakni suivait le ballon relâché par Melvin Adrien et terminait sur la gauche du but (0-2, 60e). À l'heure de jeu, les Baréa montraient des signes de fatigue et Nicolas Dupuis faisait entrer Jérémy Morel, qui suppléait Razakanantainaina (65e). Chez les Aigles de Carthage, Naïm Sliti pre-

nait lui la place du deuxième buteur, Youssef Msakni (66e). Le rythme retombait, les Tunisiens géraient leur avantage et les Malgaches tentaient par des fulgurantes d'inquiéter un Mouez Hassen qui ne l'avait jamais vraiment été. La « Dijon connexion » se mettait en évidence à dix minutes du terme, lorsque Naïm Sliti lançait Oussama Haddadi sur la gauche de la surface malgache. Le latéral tentait d'inscrire le 3e but des siens mais Melvin Adrien plongeait dans ses pieds (81e). En toute fin de match, Naïm Sliti flirtait avec la barre (90e+1), avant de porter le coup de grâce d'un amour de ballon piqué face à Melvin Adrien (0-3, 90e+3). Après quatre nuls, les Tunisiens l'emportaient à l'issue du temps réglementaire et accédaient à leur première demi-finale de CAN depuis 2004, année de leur unique sacre à domicile face au Maroc (2-1).

OL

Juninho, un directeur sportif tout terrain

L'histoire est belle. Dix ans après son départ en tant que joueur, Juninho a fait son retour à l'Olympique Lyonnais pour occuper le rôle de directeur sportif. Un dirigeant proche du terrain qui sait aussi se mettre en retrait quand il le faut. Gros plan. Les regards sont braqués sur eux. Eux, ce sont Sylvinho et Juninho. Les deux hommes incarnent le nouveau projet mis en place par l'Olympique Lyonnais. Jean-Michel Aulas voulant prendre un peu de recul sur le domaine sportif, il a décidé de passer la main à Juninho, qu'il a nommé directeur sportif. Un challenge que le Brésilien ne se voyait pas refuser. « On a commencé à discuter il y a deux ans. Je ne savais pas quel chemin choisir. Je ne pouvais pas refuser cette proposition. J'ai été consultant pendant quatre ans. Le président est venu me voir personnellement pour me dire qu'il fallait changer quelque chose, mais travailler sur la continuité ». Des proches nous

ont aussi expliqué que l'ancien numéro 8 de l'OL voulait sortir de sa routine à Los Angeles (il vivait là-bas, nldr) et qu'il souhaitait surtout retrouver le terrain car cela lui manquait énormément. Autant de raisons qui ont donc poussé le natif de Recife à accepter la proposition de JMA. Et rapidement « Juni » s'est mis au travail. Sa première mission a été la plus importante du club puisqu'il a nommé le nouvel entraîneur de Lyon. Une décision capitale et qui peut mettre quelque part la pression. Mais cela montre la confiance que le club lui accorde pour mener sa mission à bien. Avec l'aval de ses dirigeants, il a donc choisi Sylvinho. Un entraîneur qui débute en tant que numéro un mais qui possède une solide expérience en tant qu'adjoint. Juninho a vu en lui l'homme capable de faire évoluer l'OL tout en s'appuyant sur les bases posées ces dernières années. Le nouveau directeur sportif a aussi choisi un coach avec lequel il

pourrait travailler main dans la main. Il l'avait brièvement évoqué lors de sa conférence de presse de présentation le 28 mai dernier au Groupama Stadium. « J'ai essayé de choisir un entraîneur qui va travailler dans la continuité. Je serais toujours avec Sylvinho ». Dès l'arrivée de Sylvinho à Lyon, Juninho était là pour l'accueillir et l'aider à s'adapter au mieux à la vie lyonnaise. Indissociables, ils ont aussi été présentés ensemble aux médias.

Juninho-Sylvinho, un duo complémentaire

Mais si les deux hommes forment un duo complémentaire, chacun reste à sa place depuis la reprise de la saison. « C'est Sylvinho le coach », a tenu à rappeler Jason Denayer quand il lui a été demandé qui gérait l'équipe. Un entraîneur qui prépare au mieux son équipe afin d'atteindre ses objectifs, à savoir se qualifier pour la Ligue des Champions et jouer une finale. De son côté,

Juninho, lui, doit gérer ses missions de directeur sportif notamment en gérant le mercato avec Florian Maurice. Il était d'ailleurs présent lors des présentations des joueurs pour expliquer les choix du club et donner la feuille de route pour la suite des événements. Dans la lumière depuis l'annonce de son retour, Juninho a pris depuis du recul et il laisse son entraîneur seul sous les feux des projecteurs. Malgré tout, il n'a pas pu échapper à un petit bain de foule à Tignes où on a pu constater que sa cote de popularité auprès des supporters est toujours au plus haut. Le duo qu'il forme avec son entraîneur semble fonctionner à merveille. Accompagnés par Florian Maurice, ils travaillent en bonne intelligence comme l'a indiqué Sylvinho mardi en point presse. « Notre façon de travailler est très importante. Il reste plus d'un mois avant la fin du mercato. On parle de beaucoup de joueurs qui pourraient venir ou pour-

raient partir, vous n'imaginez pas. Le business peut aller tellement vite parfois (...) On a des réunions trois ou quatre fois par jour mais je vous promets qu'on ne dort pas dans la même chambre ». Pourtant, les deux Brésiliens ne se quittent presque pas. Alors que l'OL est en stage à Tignes depuis dimanche, Juninho a rejoint le groupe lundi (il est reparti hier soir à Lyon pour accueillir Youssef Koné). Une démarche visant à fédérer tout le monde tout en continuant son travail de directeur sportif comme il l'a expliqué au micro d'OLTV. « Je suis là surtout pour rester avec le staff. Comme Claudio (Caçapa) n'était pas là, j'ai aidé un peu le coach pour son intégration. On a été très bien reçu par le groupe. C'était surtout pour échanger avec le staff et aider le coach ». Mais comme depuis le début de sa prise de fonction, Juninho a aussi profité de cette occasion pour avoir des entretiens avec certains d'après nos informations.

JOURNAL DU MERCATO

Manchester United sens dessus dessous

Au programme de ce Journal du Mercato : les Reds Devils ont du pain sur la planche, Matthijs de Ligt tout proche de signer à la Juventus et Laurent Koscielny part au clash avec Arsenal.

Les infos du jour en France

Coutinho préfère l'Angleterre au PSG. Officiellement, le FC Barcelone ne veut pas céder Philippe Coutinho mais il semble acquis qu'il peut être utilisé en monnaie d'échange dans le cadre du dossier Neymar. Le joueur l'a bien compris et, si le PSG ne lui déplaît pas, sa priorité en cas de départ est de retourner en Angleterre, d'après Mundo Deportivo. Vieira prêt à quitter Nice ? L'imminence du rachat de l'OGC Nice par Jim Ratcliffe pourrait déboucher sur une mauvaise nouvelle. Très déçu par le départ du duo Rivière-Fournier en janvier dernier, Patrick Vieira est prêt à partir en cas de retour des deux hommes à la manœuvre, ce qui apparaît comme très probable selon L'Équipe.

En bref en France

Info FM : à 25 ans et après deux saisons d'échec à Southampton et une saison de relance au Celta Vigo, Sofiane Boufal aspire enfin à confirmer sa période lilloise. Et cela passe sans doute par un départ d'Angleterre. Une aubaine pour les clubs espagnols et français à l'affût pour récupérer l'international marocain qui ne dirait pas non à un retour en France. Info FM : Le RC Strasbourg refuse catégoriquement de vendre Lionel Carole (28 ans). Le club alsacien a, selon nos informations, reçu une offre de 3,5 M€ de la part du FC Bruges. Une proposition immédiatement repoussée par les Strasbourgeois, qui ont déclaré leur latéral gauche intransférable. Le Paris Saint-Germain pourrait bien finaliser une nouvelle vente. Cela fait en effet plusieurs jours que les dirigeants parisiens discutent avec leurs homologues allemands du RB Leipzig, au sujet de Christopher Nkunku (21 ans). Après avoir perdu Flavien Tait, parti au Stade Rennais, Angers pourrait voir un autre joueur prendre la poudre d'escampette. Jeff Reine-Adeläide, sous contrat avec le SCO jusqu'en juin 2022, intéresse en effet le LOSC qui serait passé à la vitesse supérieure dans ce dossier. William Saliba, 18 ans, va bien être recruté par Arsenal, comme le confirme Skysports. Le défenseur central sera prêté un an dans la foulée à Saint-Etienne, comme le sou-



haitait son club formateur. Le journal L'Équipe nous apprend que les Girondins de Bordeaux sont tous proches d'accueillir Hwang Ui-Jo (26 ans). Le club au scapulaire s'est déjà mis d'accord avec le Gamba Osaka pour le transfert. Annoncé avec insistance depuis quelques jours déjà, Joachim Andersen (23 ans) va bel et bien débarquer à Lyon. Le défenseur central de la Sampdoria devrait s'engager avec le club rhodanien pour un montant de 30 M€ (bonus compris).

C'est officiel en France

Youssef Koné sous les couleurs de l'OL. Le nouveau latéral gauche de l'Olympique Lyonnais a été présenté chez les Lyonnais, il arrive en provenance de Lille.

Les infos du jour à l'étranger

Ça bouge dans tous les sens à Manchester United. Et surtout depuis que Paul Pogba a fait part de ses envies de départ. Le Français se sait courtisé à la fois par la Juventus, pour y faire son grand retour, mais aussi par le Real Madrid, pour y réaliser son rêve : porter la tunique Merengue. Zinedine Zidane en a fait

l'une de ses dernières priorités durant ce mercato d'été. Mais le feuilleton pourrait durer encore longtemps... Autre dossier qui agite les dirigeants des Red Devils, celui de Romelu Lukaku. Dans la presse italienne, on l'annonce toujours plus proche de l'Inter Milan. Un départ est donc très prévisible pour le Belge. Et si Manchester United perd à la fois Paul Pogba et Romelu Lukaku, deux des piliers de l'effectif de Ole Gunnar Solskjær, il va falloir les remplacer. Pour Pogba, plusieurs pistes sont envisagées au milieu de terrain. Parmi elles, un autre français, Tiémoué Bakayoko, encore sous contrat avec Chelsea, en est une. Les dirigeants mancuiniens se sont également renseignés auprès de Southampton pour l'ancien Marseillais Mario Lemina. On parle aussi du jeune anglais de Newcastle, Sean Longstaff. Et puis, il y a aussi de plus gros morceaux comme Bruno Fernandes du Sporting, où le grand rival Manchester City est aussi sur le coup. Enfin, Milinkovic Savic de la Lazio se retrouve lui aussi dans le viseur. Manchester United serait même prêt à passer à l'action en faisant une offre de 80 M€, suffisant

pour doubler le PSG. En défense, United a un plan. Recruter Harry Maguire, qui fait l'objet d'une hype grandissante en Angleterre, notamment depuis la dernière coupe du monde. Son club, Leicester City, se montre très gourmand et aurait déjà refusé une offre de 78 M€ des Mancuniens. Alors, en plan B, les Red Devils pourraient se tourner vers l'international serbe de la Fiorentina, Nikola Milenkovic. Laurent Koscielny part au clash avec Arsenal. Le défenseur international français veut quitter Arsenal cet été. Déterminé, il a refusé de prendre part à la tournée estivale des Gunners aux Etats-Unis comme l'a révélé publiquement le club londonien dans un communiqué officiel.

En bref à l'étranger

Info FM : depuis quelques jours la rumeur Toby Alderweireld à l'AS Roma circule. Selon nos informations, une réunion est prévue entre les représentants du défenseur de Tottenham et les dirigeants de la Louve, notamment Gianluca Petracchi, le nouveau directeur sportif du club italien. Le défenseur international belge dispose d'une clause de 25

millions de livres (soit environ 27,8 millions d'euros). Après une superbe saison avec l'Ajax, ponctuée par une demi-finale de Ligue des champions, Matthijs de Ligt (19 ans) anime le mercato estival. Alors que plusieurs clubs se sont positionnés pour recruter le défenseur (Barça, PSG...), c'est finalement la Juventus qui devrait rafler la mise. Et selon les informations du journal néerlandais De Telegraaf, la Vieille Dame aurait trouvé un accord avec leur homologues d'Eredivise pour un transfert avoisinant les 67 millions d'euros. L'avenir de Gareth Bale (29 ans) est toujours aussi flou. Alors que Zinedine Zidane a plusieurs fois indiqué qu'il ne comptait pas sur le Gallois la saison prochaine, celui-ci aurait refusé des offres venues de Chine rapporte Marca. Dani Ceballos, le milieu offensif espagnol du Real Madrid, est courtisé. Ainsi, après Tottenham, c'est un autre club londonien qui est sur sa piste. Skysports nous apprend qu' Arsenal est entré dans la danse pour s'offrir les services du joueur madrilène. Prêté cette saison à Bordeaux, Yann Karimoh (21 ans) est toujours sous contrat avec l'Inter jusqu'en 2021, mais l'attaquant devrait prendre la direction de Parme dans le cadre d'un transfert définitif selon les informations de la Gazzetta dello Sport.

C'est officiel à l'étranger

Abdenour à Kayserispor. Le défenseur central international tunisien, prêté ces deux dernières saisons à l'Olympique de Marseille, a résilié son contrat avec Valence avant de s'engager en Turquie. Pau Lopez débarque à la Roma. L'AS Roma a recruté le gardien du Betis Séville. L'Espagne a signé un contrat de cinq ans. Son transfert a coûté 23,5 M€ aux Giallorossi. Kansa file à Aston Villa. Le club qui remonte en Premier League a annoncé la signature du jeune défenseur de Brentford Erzi Kansa (21 ans). Marcano revient à Porto. Le club portugais annonce le retour d'Ivan Marcano (32 ans). Parti libre à l'AS Roma l'été dernier, le défenseur central espagnol fait son retour chez les Dragões. Montant de l'opération : 3 M€.

DOSSIER NEYMAR

Le PSG ne serait pas intéressé par les joueurs du Barça

Finis les excès. C'est l'une des leçons à retirer de l'interview de Leonardo, directeur sportif du PSG, accordé au Parisien il y a quelques jours. Le club de la capitale n'a plus vocation à réaliser des transferts faramineux. Reculer d'un pas pour avancer de dix, dit le Brésilien, qui ne semble plus disposé à se servir du portefeuille des propriétaires qatariens. Cela ne concerne visiblement pas que le montant des transferts mais aussi les salaires versés aux joueurs. C'est du moins ce que l'on peut déduire des dernières informations versées au dossier Neymar par le rédacteur en chef du journal allemand Bild. Selon ce dernier, le FC Barcelone a bel et bien expliqué au

PSG qu'il était prêt à lui céder trois joueurs parmi les quatre suivants, dans l'optique de récupérer Neymar cet été : Ousmane Dembélé, Philippe Coutinho, Samuel Umtiti et Nelson Semedo. Le but du Barça est simple : il doit dégraisser son secteur offensif en cas de retour de Neymar, qui s'ajouterait au recrutement d'Antoine Griezmann, et cela lui permettrait de ne pas signer un nouveau chèque, après les 120 M€ qui vont être lâchés pour l'international français.

Pas d'intérêt économique

Mais voilà, alors que cette solution pourrait emballer plus d'un club, le PSG ne serait pas séduit par cette hypothèse. Voire pas intéressé du



tout. Notamment en raison de l'investissement salarial que cela représente puisque les salaires de ces trois joueurs, une fois additionnés,

seraient au final plus élevés que celui payé à Neymar. Pas vraiment économique donc, alors que le PSG devait chaque année amortir le

coût du Brésilien. Au moins, avec la renommée mondiale de Neymar, il était plus facile de récupérer une partie du pactole via le marketing... Dès lors, l'intérêt économique semble nul pour le PSG. Pour le sportif, c'est une autre question. Thomas Tuchel est un fan d'Ousmane Dembélé, qu'il a entraîné au Borussia Dortmund et avec lequel le courant passait bien. Mais quid de Coutinho, d'Umtiti ou de Semedo ? Enfin, et ce n'est pas le plus anodin, ces joueurs ne sont pas spécialement pressés de quitter le cocon barcelonais. Umtiti et Dembélé n'ont pas envie de partir, Coutinho pourrait s'y résoudre, tandis que Semedo suscite l'intérêt de nombreux autres clubs.

La Pollution de l'air réduira en moyenne de 20 mois l'espérance de vie

La pollution de l'air va amputer l'espérance de vie des enfants nés aujourd'hui dans le monde de 20 mois en moyenne, et aura les plus graves répercussions en Asie du Sud, selon une étude publiée.



D'après le rapport sur la Qualité de l'air dans le monde publié par le Health Effects Institute établi à Boston et l'Université de Colombie britannique, la pollution de l'air est le cinquième facteur de risque de mortalité dans le monde. Elle provoque plus de décès que la malaria, les acci-

dents de la route, la malnutrition ou l'alcool. Mais la «perte d'espérance de vie ne se manifeste pas de manière égale» à travers le monde, ajoute les auteurs. Celle des enfants d'Asie du Sud est réduite de 30 mois à cause d'un mélange d'air extérieur pollué et d'air nocif à domicile. En Asie de l'Est, la pollution de l'air raccourcira la vie de 23 mois, un

chiffre à comparer avec une vingtaine de semaines pour ceux qui sont nés dans les pays développés de l'Asie Pacifique et de l'Amérique du Nord. Si la pollution de l'air était ramenée à des niveaux inférieurs à ceux recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'espérance de vie au Bangladesh augmenterait de près de 15

mois, ajoutent les chercheurs, qui fondent leur étude sur des données de 2017. L'Inde, le Pakistan et le Nigeria verraient l'espérance de vie prendre environ un an. Malgré des mesures vigoureuses, la Chine reste le pays où le taux de mortalité dû à la pollution de l'air est le plus élevé du monde, provoquant en 2017 environ 852.000 décès.

Des scientifiques alertent sur une pandémie mortelle pour les amphibiens

Une maladie mortelle touchant les amphibiens s'est transformée en une «épidémie mondiale» qui a déjà causé la disparition de 90 espèces, a averti le biologiste américain Jonathan Kolby lors du Congrès international sur la santé de la faune aquatique à Santiago. La quitridiomycose est une maladie causée par un champignon qui attaque la peau des grenouilles, des crapauds et d'autres batraciens, en leur faisant produire une quantité anormale de kératine, la protéine de base de l'épiderme. Chez ces animaux qui utilisent la peau pour respirer et réguler leur niveau d'eau dans le corps, l'infection finit par générer une insuffisance cardiaque qui conduit à la mort. «C'est le premier cas d'une



épidémie mondiale pour une maladie de la faune. Actuellement plus de 60 pays sont concernés», explique Jonathan Kolby, co-auteur d'une étude publiée le 29 mars dans la revue Science sur les effets

dévastateurs du champignon «Batrachochytrium dendrobatidis». Au cours des cinq dernières années, la maladie, extrêmement contagieuse, a déjà causé la disparition de près de 90 espèces. D'autres sont en péril et plus de 500 sont concernées. La rapide propagation du champignon dans le monde est due à l'absence de règles pour le commerce des animaux et le manque de surveillance dans les aéroports, ce qui facilite l'entrée d'espèces sans aucun contrôle vétérinaire. «Nous devons nous concentrer sur les régulations commerciales pour résoudre ce problème», estime le chercheur américain, qui a participé à l'étude avec une quarantaine d'autres spécialistes internationaux.

La césarienne entraîne plus de complications graves pour la mère

L'accouchement par césarienne est associé à un risque plus élevé de complications graves pour la mère que l'accouchement par voie basse, en particulier chez les femmes de 35 ans et plus, montre une étude française. Même si ces complications restent rares, les chercheurs recommandent aux équipes soignantes de prendre en compte ce sur-risque dans leur décision du mode d'accouchement, alors que les taux de naissance par césarienne ont fortement augmenté au cours des 20 dernières années dans le monde. Plusieurs études ont déjà mis en évidence une plus forte proportion de complications graves (hémorragies massives, infections, embolies pulmonaires...) chez les femmes accouchant par césarienne. Mais elles ne permettaient pas de dissocier les complications provenant de la procédure chirurgicale de celles qui pouvaient s'expliquer par la maladie ou le contexte clinique ayant mené à l'accouchement par césarienne, explique l'institut de recherche Inserm dans un communiqué publié vendredi. Dans cette nouvelle analyse, publiée dans le Canadian Medical Association Journal (CMAJ), l'équipe de chercheurs de l'Inserm, de l'Université Paris Descartes, de l'Université Paris Diderot et de l'Université Paris 13 a sélectionné les cas de femmes ayant souffert de complications graves non liées à leur état de santé avant l'accouchement et les ont comparés avec des cas témoins de femmes n'ayant pas eu de complications. Leurs conclusions montrent «un risque accru de complications graves après l'accouchement chez les femmes qui ont accouché par césarienne, que la chirurgie ait été pratiquée avant ou pendant le travail», explique l'Inserm.

L'espérance de vie dans le monde a augmenté de 5 ans et demi depuis 2000



L'espérance de vie dans le monde a augmenté de 5 ans et demi entre les années 2000 et 2016, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soulignant que les inégalités entre pays riches et pays pauvres persistaient. Alors qu'une personne née en 2000 pouvait espérer vivre jusqu'à 66,5 ans, celles qui sont nées en 2016 peuvent espérer atteindre les 72 ans. C'est ce qu'a révélé l'OMS à l'occasion de la publication des statistiques sanitaires mondiales. Cette avancée s'explique en partie par la chute spectaculaire des décès d'enfants de moins de cinq ans, en particulier en Afrique subsaharienne, où des progrès ont été accomplis dans la lutte contre le paludisme, la rougeole et d'autres maladies transmissibles, selon l'OMS. L'espérance de vie a également augmenté grâce

aux progrès réalisés dans la lutte contre le sida, qui a ravagé une grande partie de l'Afrique dans les années 1990. Mais, il subsiste d'importants écarts en matière d'espérance de vie entre pays développés et pays en développement. Dans les pays à faible revenu, l'espérance de vie est ainsi inférieure de 18,1 ans à celle des pays à revenu élevé. Pour la première fois cette année, les statistiques sanitaires mondiales de l'OMS ont été ventilées par sexe. Ces données permettent d'apprendre qu'à la naissance, il y a plus de garçons que de filles. Cette année, quelque 73 millions de petits garçons devraient ainsi naître dans le monde, contre 68 millions de filles, selon l'OMS. Mais l'espérance de vie des femmes est plus élevée (74,2 ans) que celle des hommes (69,8 ans).

Plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé

Plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé essentiels, et seuls 29% bénéficient d'une couverture complète de sécurité sociale, selon un rapport publié par l'Organisation internationale du Travail (OIT) portant sur la mise en œuvre de la protection sociale dans plus de 100 pays. Selon le rapport intitulé «Protection sociale universelle pour la dignité humaine, la justice sociale et le développement durable», seules 68% des personnes ayant l'âge de la retraite perçoivent une

pension, et ce chiffre tombe à tout juste 20% dans bon nombre de pays à faible revenu. Le rapport indique également que moins de 60% des pays déclarent disposer de régimes ou offrir des prestations garantissant une sécurité de revenu pour les enfants. «La protection sociale s'avère positive pour les sociétés et les économies. Ce droit humain est clairement plébiscité par des pays, des employeurs et des travailleurs du monde entier», explique Emmanuelle St-Pierre Guilbault, juriste au département des normes inter-



nationales du travail de l'OIT. «Il s'agit d'un élément incontournable

pour lutter contre l'aggravation des inégalités profondes que

nous constatons aujourd'hui et pour favoriser la stabilité.» L'étude établit que si, dans bon nombre de pays à revenu élevé ou intermédiaire, la couverture de santé universelle a pu être mise en place, dans de nombreux autres pays, la population n'a accès qu'à certains éléments des soins de santé. Les principaux déficits en matière d'accès aux soins de santé essentiels sont liés à l'insuffisance des ressources allouées à la protection de la santé, à la pénurie de personnel et aux taux élevés de dépenses à la charge des patients.

LE CHOLESTÉROL, L'ENNEMI DE VOS ARTÈRES

Les phytostérols vraiment efficaces contre le cholestérol ?

Composés naturels présents dans les plantes et certains aliments, les phytostérols aident à réduire le taux de mauvais cholestérol, mais leurs bienfaits sur la prévention des maladies cardiovasculaires ne sont pas démontrés.

Les phytostérols sont les homologues végétaux de notre cholestérol. Comme lui, ils participent à la composition des membranes cellulaires et leurs structures chimiques sont très proches. C'est justement cette similitude qui permet aux phytostérols de faire baisser notre cholestérol. Des phytostérols naturellement présents dans les graines et les noix

Certains végétaux, comme les graines et les noix, en recèlent beaucoup, mais les légumes secs ou frais, ainsi que les céréales, en apportent eux aussi.

La quantité de phytostérols apportée par les végétaux suffit à contrôler le taux de cholestérol si le régime alimentaire est de type méditerranéen. En revanche, elle se révèle insuffisante pour compenser les méfaits d'un régime trop riche en graisses.

Aliments –Quantité et Teneur.

Huile de maïs	15 ml	136 mg	---
Huile de sésame	15 ml	121 mg	---
Huile de germe de blé	15 ml	77 mg	---
—Huile carthame	15 ml	62 mg	---
Graines de sésame	60 ml	1 2 1	---
mg	---	Graines de tournesol	60 ml
59 mg	---		
Graines de pistache	60 ml	60 ml	

Comment les phytostérols agissent-ils contre le cholestérol ?

Les phytostérols limitent le taux de cholestérol sanguin en l'empêchant de franchir la paroi intestinale et donc de rejoindre la circulation sanguine.

Plus précisément, comme ils ressemblent comme "deux gouttes de lipides" au cholestérol, les phytostérols prennent sa place dans de petits amas de lipides, les micelles intestinales, chargés de favoriser l'absorption des graisses. Le "bus" étant plein, le cholestérol n'a plus qu'à continuer sa route pour être évacué dans les selles.

De plus, les phytostérols peuvent s'agglutiner avec le cholestérol, créant un ensemble bien trop gros pour passer à travers le "tamis" de la paroi de l'intestin. C'est ainsi que, unis dans leurs tragiques destinées, cholestérol et phytostérols sont impitoyablement entraînés vers



le rectum...

Les phytostérols, pas de baisse du cholestérol chez 30 % des personnes

Bien qu'ils soient présents dans tous les magasins d'alimentation, les margarines et autres laitages enrichis en phytostérols ne sont pas des produits comme les autres. Nombre d'entre eux mettent en avant sur leurs emballages leurs bénéfices santé.

Qu'en est-il exactement ? Dans un avis rendu en juin 2014, l'Anses (Agence de sécurité sanitaire des aliments) confirme que les phytostérols, à raison de 2 g/j contribuent à réduire d'environ 10 % du LDL-cholestérol sanguin (le «mauvais» cholestérol).

A nuancer toutefois : cette baisse varie selon les personnes. Chez 30 % d'entre elles, aucun effet sur le cholestérol n'est constaté après la consommation de ces aliments enrichis.

Aliments enrichis en phytostérols, une efficacité non prouvée sur les maladies cardiovasculaires

En revanche, «leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré». Si le LDL-cholestérol est reconnu comme facteur de risque des maladies cardiovasculaires, il n'est évidemment pas le seul paramètre à entrer en compte.

Ces maladies sont multifactorielles, et «la diminution d'un seul facteur de risque n'entraîne pas nécessairement la diminution du risque de maladie», souligne l'Anses.

Pire, un excès de phytostérols dans le sang fait baisser la concentration de bêta-carotène dans le sang, ce qui, au contraire, pourrait augmenter le risque cardiovasculaire.

Quelles contre-indications aux aliments enri-

chis en phytostérols ?

Une dose supérieure à 3 g/j peut entraîner des carences en :

- vitamine A, antioxydante, qui participe au développement de l'embryon, à la croissance des cellules, au renouvellement des tissus. Elle renforce aussi le système immunitaire et maintient l'acuité visuelle.

- vitamine E, antioxydante, qui lutte contre le vieillissement, prévient les risques cardiovasculaires, de cancer, renforce le système immunitaire.

Les personnes prenant des statines (traitement anticholestérol) ne doivent pas consommer des produits enrichis en phytostérols.

Les aliments en phytostérols sont également déconseillés chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes.

Thé vert

un effet anti-obésité grâce à son action sur le microbiote

Dans une nouvelle étude, des chercheurs expliquent que le thé vert aurait pour effet, en plus de ses vertus "brûle-graisse", de lutter contre l'obésité en réduisant l'inflammation et en améliorant le microbiote intestinal.

Thé vert : un effet anti-obésité grâce à son action sur le microbiote :

Le thé vert a décidément tout bon. Dans une nouvelle étude parue dans le Journal of Nutritional Biochemistry et menée chez la souris, des chercheurs ont découvert que le thé vert, outre son effet "brûle-graisse" bénéfique à la perte de poids, pourrait contribuer à lutter contre l'obésité en améliorant le microbiote intestinal, et en luttant contre l'inflammation.

Les souris nourries avec un régime alimentaire conte-

nant 2% d'extrait de thé vert se portaient mieux que les autres, avaient une meilleure perméabilité intestinale et une flore intestinale (ou microbiote) de meilleure qualité.

"Cette étude prouve que le thé vert encourage la croissance de bonnes bactéries intestinales, ce qui conduit à une série d'avantages qui réduisent considérablement le risque d'obésité", a résumé Richard Bruno, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition humaine à l'Ohio State University.

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs, qui soupçonnaient déjà le thé vert d'avoir des vertus anti-obésité méconnues, ont mis au point un protocole chez des souris mâles. Certaines ont reçu une alimentation normale, équilibrée, et d'autres une alimentation riche en graisses conçue pour en-



gendrer une obésité. Notons que les souris femelles ont été exclues ici car elles ont tendance à résister à l'obésité.

Durant huit semaines, la moitié des souris de chaque groupe ont reçu, en plus de

leur régime alimentaire, une supplémentation en thé vert ajoutée à la nourriture. Divers facteurs d'obésité ont été étudiés, tels que la perméabilité intestinale, l'inflammation, la composition du microbiote etc.

Verdict : les souris nourries de "junk-food" et supplémentées en thé vert ont montré une plus faible résistance à l'insuline et ont pris environ 20% de poids en moins que les souris nourries avec le même régime dénué

de thé vert. Les souris nourries avec du thé vert avaient également moins d'inflammation dans leurs tissus adipeux et au niveau intestinal. Le thé vert semblait aussi contribuer à créer une communauté microbienne intestinale plus saine.

Malgré tout, d'autres études devront être menées pour transposer ces résultats à l'homme, d'autant que la consommation de thé vert des souris de l'étude équivalait à 10 tasses de thé vert par jour pour une personne. Ce qui n'est pas anodin, notamment au vu du risque d'anémie, le thé pouvant diminuer l'absorption du fer.

En revanche, consommer une ou deux tasses de thé vert par jour en dehors des repas est une option conseillée par les chercheurs, d'autant que le thé vert a de nombreuses autres vertus pour la santé.

LE MONDE

Quotidien National d'Information de l'administration

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



mondeadm2018@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 7 lettres : assemblées, vous découvrirez le nom de l'oiseau, symbole de la paix.

S E R P E N T A I R E I V R E P E E E
 I T T E R E N N O D R A H C H L C T R
 R O N N M I L A N I N O X E R Y T I T
 L U G E A I R H B G A G N A G E U N S
 I R T L V R Z I A S O O H N N O A A O
 R N E O A E S B T I P N E N I C V E R
 E E U P T I L O P E G O O P I A C C I
 I A Q E T M G U P P B R R L C P A O N
 R U O C I A R L O U E G E O E O P R O
 T R R B L D E L E G R P U T P K U N C
 I U R E A A B M R I N C O D T H C E U
 U B E I C L E E V A A E H A R E I I A
 H U P P E O B E C L C A B E Z O N L F
 G Y G I S U U U M A H A L I V A M L E
 D A M R C E O C Z M E S A N G E A E E
 N N R O E T N C O A L C Y O N M C C T
 A I R L U T T T A U R L A L A P I H T
 L V S L E E I O I N O D O N P I C A E
 E E O E U Q T M I N A B T R A H E S V
 O R R C Q E U T G R E R A N I R E S U
 G O T O E E I I E C O L I B R I D E A
 R L A N G T S D N S E L L E C R A S F
 U L B D U S T U E L L E R E T R U O T
 E E L O O U A E B R O C A R D I N A L
 A R A R R E L L E D N O R I H E R O N

- AIGLE
- AIGRETTE
- ALAPI
- ALBATROS
- ALCYON
- ALOUETTE
- ARA
- ARLEQUIN
- AVOCETTE
- ATTILA
- BALBUZARD
- BERGERONNETTE
- BERNACHE
- BUCORVE
- BUSE
- CABEZON
- CANARD
- CANARI
- CAPUCIN
- CARDINAL
- CHARDONNERET
- CHEVECHE
- COLIBRI
- CONDOR
- CONIROSTRE
- CORBEAU
- CORNEILLE
- COUCAL
- COUCOU

... Sylvie

- | | | | | |
|-------------|------------|-----------|------------|--------------|
| CYGNE | GEAI | IBIS | PEPOAZA | SARCELLE |
| DAMIER | GOELAND | LORiot | PERROQUET | SAVACOU |
| DROME | GONOLEK | MAHALI | PHENOPEPLE | SENTINELLE |
| ECHASSE | GREBE | MESANGE | PIC | SERIN |
| EIDER | GRIVE | MILAN | PIE | SERPENTIAIRE |
| EMEU | GRUE | MOUETTE | PIOUI | SIRLI |
| ENGOULEVENT | GYGIS | NINOXE | PIROLLE | SPOROPHILE |
| EPERVIER | HARLE | NIVEROLLE | PRIRIT | SYLPHE |
| ETOURNEAU | HERON | OCEANITE | PTILOPE | TITYRE |
| FAUCON | HIBOU | OIE | RALE | TOUCAN |
| FAUVETTE | HIRONDELLE | PAON | REMIZ | TOURTERELLE |
| FLAMANTROSE | HUITRIER | PELICAN | ROSSIGNOL | URUBU |
| GANGA | HUPPE | PENELOPE | ROUGEQUEUE | |

Réponse : COLOMBE

4 étapes pour réussir la rédaction d'un rapport

Votre manager vous a demandé de lui rédiger un rapport. Vous ne savez pas trop comment vous y prendre. Je vous propose une méthode en 4 étapes pour être rapide et efficace et répondre à sa demande.

A quoi sert un rapport ?

Le rapport permet à son destinataire de prendre la décision d'agir. La rédaction d'un rapport répond dans la plupart des cas à une demande du manager qui a besoin de s'informer sur une question pour prendre une décision.

Toutefois, une assistante peut très bien rédiger un rapport de sa propre initiative. C'est une façon très professionnelle de présenter une proposition (réorganisation ou achat d'un matériel, par exemple) à son manager.

Il y a différents types de rapports, le plan peut varier en fonction du type de rapport. Toutefois la méthode que je vous propose s'applique dans tous les cas.

Étape 1 – Bien faire préciser la demande

C'est cette première étape qui va guider tout votre travail et circonscrire utilement le champ de votre travail.

Le destinataire du rapport

Qu'attend-il précisément de vous ?

Quels sont ses enjeux ?

À quoi le rapport va-t-il lui servir ? Que connaît-il déjà du sujet ? (pour éviter de le submerger d'informations dont il a déjà connaissance).

A-t-il connaissance d'études déjà existantes sur le sujet ?

La situation

Quel est le contexte ?

Quelles sont les raisons du rapport : incident, cours normal des choses ?

Étape 2 – Rassembler et traiter l'information nécessaire

Les sources d'informations sont nombreuses, tant en interne qu'en externe. Il peut s'agir d'entretiens,



de documentations, de notes de lecture, de comptes rendus, etc. Il importe à cette étape d'être exhaustif sans non plus se laisser submerger par les informations. Sélectionner les informations les plus pertinentes au regard de la demande.

Étape 3 – Faire son plan

Le rapport est habituellement organisé selon le plan classique : introduction, développement, conclusion.

Le plan proposé ci-dessous est tout à fait classique. En fonction du type de rapport, le développement pourra être différent, mais l'introduction et la conclusion conserveront le même rôle.

L'introduction

Elle renseigne le destinataire sur l'objet du rapport, sur la cause qui l'a motivé, sur son importance, son intérêt. Elle doit être précise, brève et complète, dire en quelques lignes de quoi il s'agit.

On peut être tenté de faire l'impasse sur l'introduction, car elle rappelle des choses qui semblent évidentes. Elle présente pourtant deux avantages. En premier lieu, elle permet de reformuler la demande et donc de s'assurer de la bonne compréhension réciproque. En deuxième lieu, il sera bien utile de se remémorer le contexte si on doit relire le rapport plusieurs mois après.

Le développement

Il comprend classiquement trois parties

L'analyse de l'existant : un constat objectif et factuel de la situation. La critique de l'existant : les points positifs, les points négatifs. C'est une analyse et une interprétation des faits à la différence de la partie précédente qui se doit d'être très descriptive et factuelle.

Des propositions de recommandations avec leurs avantages, inconvénients et moyens nécessaires. Les propositions doivent être ar-

gumentées.

La conclusion

Elle n'est pas un résumé du développement. C'est la réponse à la question posée. Elle reprend les recommandations et met en avant la solution préconisée par l'auteur. Elle ne doit pas apporter d'élément nouveau par rapport au développement.

Étape 4 – Rédiger le rapport

Les règles générales de rédaction des documents s'appliquent aussi aux rapports : phrases courtes, paragraphes bien structurés, vocabulaire compréhensible.

Pour que le rapport soit facile à lire, il est important de soigner la forme :

Faites court, clair et précis,

Si certains points demandent une explication complémentaire, n'hésitez pas à les renvoyer en annexe. Cela rendra la lecture de votre rap-

port plus fluide.

Si le document dépasse 2 ou 3 pages, n'hésitez pas à l'accompagner d'un sommaire, Si c'est pertinent, accompagnez votre texte de tableaux, de graphiques, Donnez des titres parlants aux différentes parties.

À retenir

Pour être efficace, il est important de soigner la première étape et donc de bien comprendre la demande. C'est fondamental pour bien y répondre et éviter le « hors sujet ».

Par opposition au compte rendu, l'auteur du rapport prend position et donne son avis.

Le rapport est avant tout un document opérationnel. Votre manager doit y trouver rapidement la réponse à la question qu'il se pose. La forme (structure, rédaction et mise en page) a donc toute son importance.

Veillez à bien argumenter vos préconisations et vos conclusions.

Comment faire un bon CV ?

Votre CV vous présente-t-il d'une manière efficace ? Votre CV vous met-il en valeur et révèle-t-il tout votre potentiel ?

Pour le savoir, Capital vous offre votre diagnostic CV*. Profitez-en immédiatement en nous transmettant un exemple de CV. Vous recevrez sous 3 jours un avis sur votre CV et bénéficierez du savoir-faire de notre partenaire CVfirst.

CVfirst sonde en permanence le marché de l'emploi en transmettant différents exemples de CV selon la méthode du postulant mystère. C'est pourquoi leur méthode d'écriture de CV est inégalée et leur permet même de garantir à leurs clients qu'ils obtiendront des entretiens !



La Chine affiche ses ambitions lunaires et au-delà

Les missions lunaires Chang'e de la Chine sont déjà programmées depuis des années, mais 2019 marque un nouveau pas dans les ambitions du pays vers notre satellite naturel. Au moment où les Etats-Unis annoncent leur grand retour dans la course à la conquête de la Lune, avec des objectifs ambitieux de vols habités et de futur départ vers Mars, la Chine a elle aussi fait part de ses ambitions. En Chine, à l'instar du programme économique, le programme spatial est lui aussi bien planifié et les objectifs très graduels avec un beaucoup de pragmatisme. De plus en plus, la Chine communique sur ses objectifs et s'ouvre à des coopérations internationales pour avancer plus vite dans ce domaine. En ce qui concerne la Lune, la Chine a donc commencé avec son programme « Chang'e ». Des sondes, un orbiteur, un premier atterrisseur et bientôt deux missions de retours d'échantillons. Mais les Chinois ont annoncé officiellement dès fin 2018 qu'ils comptaient bien aller au-delà dans la conquête de la Lune. Les ambitions spatiales de la Chine ne s'arrêtent pas à la lune. Dans ses cartons, l'Empire du Milieu vise Mars avec une première mission dans les années 2020 et un projet de retours d'échantillons de Mars pour 2030. Cette mission nécessitera alors forcément la mise en service d'une fusée de type Longue Marche 9. D'autres projets sont à l'étude : une mission sur astéroïde ou encore une mission d'observation de Jupiter ; à terme la Chine espère pouvoir aller explorer les confins de notre système solaire. En parallèle, le pays continue de travailler à la mise en orbite de sa troisième station spatiale orbitale Tian-gong 3 dont la mise en service est prévue en 2022. Cette dernière accueillera des expériences scientifiques ouvertes à tous pays. Un concours a d'ailleurs été organisé en ce sens et vient de sélectionner neuf projets impliquant des scientifiques de 17 pays.

UN PROJET SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Une Intelligence artificielle pour décomposer les cris des bébés

Voici un nouvel outil qui va s'avérer très utile pour les jeunes parents. Des chercheurs ont mis au point une intelligence artificielle capable de comprendre si un bébé a faim, est fatigué ou a mal quelque part... rien qu'en écoutant ses cris. Entre les pleurs, les cris, ou les bribes de mots, la palette limitée d'expressions des bébés n'est pas toujours facile à comprendre. D'ailleurs, peut-être avez vous déjà été agréablement surpris par l'incroyable faculté des mères à comprendre leur nouveau-né en quelques secondes. Si vous ne possédez pas encore cette capacité hors du commun, sachez qu'un récent projet pourrait vous intéresser. Issu d'une collaboration d'ingénieurs du monde entier, une nouvelle intelligence artificielle a été développée pour décomposer les sons des cris des bébés et réussir à en interpréter le sens. Le projet fut principalement représenté par deux organisations qui sont l'IEEE (Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens) et la CAA (Chinese As-



sociation of Automation).

Comment ça marche ?

Les ingénieurs sont partis d'une technologie de reconnaissance vocale classique qu'ils ont ensuite modifiée en utilisant une technique mathématique appelée

« l'acquisition comprimée ». Cette technique de calcul sert à la base à distinguer la voix et les mots exprimés du bruit environnant. L'application de cette technique s'est ici concentrée sur la distinction entre un cri « normal » et un cri « anormal » pouvant avoir une si-

gnification particulière comme l'expression d'un besoin ou d'un problème. Les ingénieurs ont ainsi pu développer un système de « langage du pleur » permettant à l'intelligence artificielle de distinguer plusieurs nuances dans des cris de bébés.

POUR NETTOYER LA POLLUTION PLASTIQUE

Association française développe des drones sous-marins



IL EST CAPABLE DE RÉALISER UNE TÂCHE EN VOL STATIONNAIRE

Un robot colibri aussi agile que le vrai

Un robot colibri a été mis au point par le laboratoire biorobotique de l'Université de Purdue aux Etats-Unis. Il possède des capacités physiques similaires à son homologue biologique. Le colibri fait partie des animaux les plus agiles. Comme les insectes, il est capable de réaliser une tâche en vol stationnaire, de voler dans des environnements étriés et de s'échapper rapidement d'un endroit. Ces prouesses sont permises grâce à ses ailes contrôlées par des muscles complexes : elles battent à 32 Hz et lui permettent de générer des poussées verticales. Petit, agile, rapide et robuste... le Graal des roboticiens. Au laboratoire biorobotique de l'Université de Purdue (Etats-Unis), Xinyan Deng et ses étudiants ont mis au point une réplique robotique s'approchant des capacités physiques du colibri. L'oiseau mécanique pèse 12 g contre 7,9 pour le biologique, a une amplitude d'ailes de 70 mm (contre 77 mm) et bat des ailes à une fréquence de 34 Hz (contre 32). Il est capable de garder le contrôle de ses mouvements en transportant une charge utile de 7,5 grammes, soit plus de la moitié de son poids. Les moteurs à courant continu sont utilisés pour le vol mais



également pour la détection des obstacles. Grâce à la rétroaction du courant permettant de surveiller la charge instantanée de l'aile, l'oiseau peut également détecter son environnement. Ce retour de courant, en vol bas par exemple, permet au robot de surveiller sa garde au sol tout en suivant le terrain. Elle permet également de détecter le moment où les ailes entrent en collisions avec des objets.

Une association française basée à Villeneuve-Loubet (06), dans la baie des Anges, veut développer des drones sous-marins pour nettoyer la pollution plastique dans les océans. Son nom : l'Organisation Mondiale pour la Protection de l'Environnement (OMPE). À cœur vaillant, rien d'impossible. Parmi les associations qui se donnent pour mission de sauver la planète, il y a l'OMPE fondée par Gil Emmanuel, ex-ingénieur IBM, en 2013. Elle ambitionne de devenir bientôt n°1 en matière d'environ-

nement et de protection animale. Fantastique, Gil Emmanuel a candidaté à la succession de Nicolas Hulot au poste de Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. Edouard Philippe lui a préféré François de Rugy. Ne se laissant pas abattre, il lance un appel à financement pour son projet de récupération des plastiques dans les océans sur lequel il planche depuis six ans. La nouvelle star de l'OMPE s'appelle « Fischy ». Il s'agit d'un « poisson-drone » sous-marin de 8 mètres de long aspirant les déchets jusqu'à 80 km de profondeur. Il carbure à l'énergie solaire. Le dispositif global

est une barge, naviguant nuit et jour dans les gyres océaniques. Chaque barge posséderait une flotte de 100 drones reliés par radar et sonar. La cuve géante compresserait les plastiques qui seraient traités sur le continent. « Tout est fait en interne, nous souhaitons maintenant réaliser le prototypage et essayons de toucher des investisseurs d'ici ou d'ailleurs, pour réunir à minima 250.000 euros, pour le premier « fishy », précise Emmanuel Gil à Nice-Matin. Ensuite, avec une fabrication en série, chaque drone pourrait revenir à 75-100.000 euros.

CABINET GARTNER

Toujours moins d'ordinateurs vendus dans le monde

Si les achats en entreprise se maintiennent, le grand public boude ces machines, leur préférant smartphones et autres appareils connectés. Rien n'y fait. Après sept années de baisse quasi-ininterrompue, le marché mondial du PC commence 2019 une nouvelle fois dans le rouge. Selon les chiffres du cabinet Gartner, les ventes mondiales ont reculé au premier trimestre de 4,6% à 58,5 millions d'unités. En Europe, la chute est un peu moins forte avec des livraisons en baisse de 2,2% sur un an à 18 millions d'unités. Aux Etats-Unis, elle est au contraire particulièrement violente avec un recul de 6,3% à 11 millions. Le Japon est le seul pays de la planète où les ventes restent dans le vert (+6,8%). Les raisons de cet effritement sont connues : autrefois florissant, le marché des ordinateurs se heurte aujourd'hui à l'avènement du « smartphone roi ». Le consom-



mateur, qui se tourne de plus en plus vers cet appareil pour ses tâches quotidiennes, ne voit plus nécessairement l'intérêt de posséder un ordinateur ou de renouveler régulièrement son équipement. Le marché souffre également de la généralisation d'autres produits connectés dont les usages sont similaires. Enfin, et c'est peut-être le plus important, l'ordinateur comme objet ne fait plus rêver et malgré les tentatives de renouvellement de son design (machines hybrides, hyper-fines...), il est considéré comme une « commodité ». Bref, la demande des consommateurs « reste et restera faible », assène Mikako Kitagawa, analyste senior.

13 morts et 397 blessés au niveau des zones urbaines en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 397 autres ont été blessées dans 331 accidents de la route, survenus du 02 au 08 juillet, en zones urbaines, a indiqué, avant hier, un bilan des services de la sûreté nationale. Par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, le nombre d'accidents a connu une baisse de (-14), ainsi que celui des blessés (-21), tandis que le nombre de morts a connu une hausse de (+01), a précisé la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 95%, en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

SANTÉ

Adoption d'une nouvelle approche «CNAS-médecins prescripteurs»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a annoncé, avant hier à Alger, l'adoption d'une nouvelle approche collective impliquant la Caisse nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les médecins prescripteurs, visant à asseoir une économie de santé. S'exprimant en marge d'une rencontre nationale «CNAS-médecins prescripteurs», le ministre a précisé que cette nouvelle approche est



«collective» et vise à «asseoir une économie de santé centrée autour de l'intérêt du malade et d'une meilleure prise en charge sanitaire de celui-ci», soulignant l'impératif du maintien des équilibres financiers de la Caisse et de la pérennité du système de sécurité sociale. Le ministre qui a, par la même occasion, dévoilé le nouveau logo de la CNAS, a également plaidé pour un travail de coordination et de complémentarité entre la CNAS et le médecin

prescripteur, ce dernier étant le «premier maillon» de la relation entre le malade et la chaîne de prise en charge sanitaire. Plus concrètement, la nouvelle stratégie, a-t-il expliqué, consiste notamment en l'organisation de la profession médicale par la mise en place d'un numéro d'inscription au Conseil national de l'Ordre des médecins ainsi que la normalisation de la forme de l'ordonnance, laquelle doit inclure toutes les données liées au malade et au prescripteur. Ceci, en plus de l'élaboration de

«référentiels médicaux opposables» et de «bonnes pratiques d'usage des antibiotiques». Ces aspects, a-t-il expliqué, sont considérés comme une «nécessité» pour codifier la relation entre le médecin prescripteur et le médecin conseil, d'une part, et pour assurer des soins de qualité pour les malades, d'autre part. M. Haddam a, enfin, recommandé le renforcement de la formation universitaire de base en sciences médicales s'agissant des aspects liés au cadre législatif de la sécurité sociale ainsi que de la notion de l'économie de santé, conviant, pour ce faire, la CNAS à préparer le fonds réglementaire nécessaire qui sera destiné aux étudiants. Présents à cette rencontre, les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur, respectivement Mohamed Miraoui et Tayeb Bouzid, ont, de leur côté, relevé la nécessité de s'appuyer sur «l'intersectorialité» dans le processus de prise en charge de la santé des citoyens. «Le défi aujourd'hui consiste à offrir une prestation de soins de qualité au moindre coût», a relevé le ministre de la Santé, assurant que le rôle de son secteur est de «trouver les formules permettant de rationaliser les dépenses tout en répondant aux exigences croissantes des soins». Lors de cette rencontre, il a été procédé à l'installation d'un comité interministériel pour une gestion «plus efficace» des structures de santé relevant de la CNAS et de la Caisse nationale des assurances des travailleurs non salariés (CASNOS). **H.M**

TIPASA

Neutralisation d'un réseau organisé de trafic de drogues

Un réseau organisé spécialisé dans le trafic de drogues a été mis hors d'état de nuire par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tipasa, a indiqué mercredi un communiqué rendu public par les services de la direction locale de ce corps sécuritaire. Selon le document, il s'agit d'un réseau criminel composé de six individus, âgés de 24 à 38 ans, relevant des villes de Tipasa et Cherchell, impliqués dans une

affaire de «possession et trafic de drogues dans le cadre d'un réseau organisé». Cette affaire a été mise à jour, est-il ajouté, grâce à des informations portant sur l'existence d'un réseau de trafic de drogues, sur l'axe Cherchell-Tipasa. Suite à quoi, un plan d'action a été mis en place par les services sécuritaires concernés, qui ont arrêté chacun des six membres de ce groupe criminel, avec la saisie en leurs possessions, d'une quantité globale de

trois plaquettes de kif d'un poids estimé à 300 g, outre trois véhicules utilisés dans leurs déplacements et le transport de leur marchandise prohibée, est-il signalé dans le même communiqué. Le juge d'instruction territorialement compétent a ordonné la mise en détention provisoire des six prévenus, après transfert de leur dossier par le Procureur de la République, est-il, en outre, précisé.

SÉTIF

Mise en exploitation du premier complexe de fabrication de pneumatiques en Algérie

Le Groupe industriel Iris a mis en exploitation le premier complexe de production de pneumatiques de fabrication algérienne, avec une capacité annuelle de deux (2) millions d'unités, a annoncé hier, à Sétif, le directeur général du groupe, Yacine Guidoum.

Fruit de cinq années d'efforts et source de fierté pour l'économie algérienne, le complexe de pneumatiques, situé dans la zone industrielle de Sétif est le premier du genre en Algérie, dans le monde arabe et le troisième sur le continent africain», a ajouté le responsable d'Iris au cours d'une visite guidée de l'usine organisée pour la presse, qualifiant cette journée «d'historique» pour l'industrie algérienne.

Hausse «sensible» des affaires liées au trafic de drogue à Constantine

Une hausse «sensible» des affaires liées au trafic de drogue a été enregistrée dans la wilaya de Constantine durant l'année 2018 qui a été marquée par 562 affaires contre 447 en 2017, soit une augmentation de 115 affaires, a-t-on appris, mercredi, auprès d'un cadre de ce corps sécuritaire. S'exprimant lors d'une journée «portes ouvertes» sur les activités de la police, organisée dans le cadre de la célébration de la journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, le lieutenant Oualid Benhamouda, représentant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, a précisé que «les opéra-

tions traitées l'année dernière ont permis la saisie de 106 kg de drogues par la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, à travers les 12 communes de la wilaya, contre 14,17 kg en 2017». «Les enquêtes et les investigations menées par les mêmes services ont permis pendant l'année 2018 l'arrestation de 858 mis en cause pour possession et vente de drogues, outre le démantèlement de plusieurs réseaux criminels spécialisés en la matière, dont 414 personnes ont été mises sous mandat de dépôt», a indiqué le même responsable, rappelant que le nombre de trafiquants arrêtés en 2017 a atteint 725 indivi-

us, dont 364 avaient été mis sous mandat de dépôt. Ces opérations, relève la même source, ont été effectuées grâce à «l'application et le renforcement des plans sécuritaires tracés à cet effet, basés sur l'exploitation optimale de l'information par les enquêteurs de la police ainsi que la bonne maîtrise des techniques d'investigation et de recherches en recourant aux technologies modernes». Les affaires traitées par les éléments de ce corps de sécurité ont été réalisées dans différentes zones de la wilaya particulièrement à la ville Ali Mendjeli à forte croissance démographique, a souligné le même responsable.

GENDARMERIE NATIONALE

Saisie d'importantes quantités de kif et de psychotropes dans trois wilayas

Huit individus ont été interpellés et d'importantes quantités de kif traité et de psychotropes ont été saisies dans trois wilayas du pays, indique avant hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. A Bejaia, les éléments de la Gendarmerie nationale ont interpellé trois personnes en possession de 2.326 comprimés de psychotropes de différentes marques et plus de 23 grammes de kif traité, en plus d'une somme de 55.300 DA représentant la recette générée par la vente de cette substance, précise la même source. A Bouira, les gendarmes de la brigade de Lakhdaria ont interpellé trois individus et saisi 115 comprimés de psychotropes de différentes marques ainsi que plus de 66 grammes de kif traité. Poursuivant les investigations, les gendarmes de cette même brigade ont interpellé l'acolyte des ces trois mis en cause en possession de 08 comprimés de psychotropes de marque Rivotril. A Oran, une personne a été interpellée en possession de 85 grammes de kif traité et 49 comprimés de psychotropes de marque Rivotril également. **Wahiba/B**

PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON

Plus de 156 milliards de DA de budget supplémentaire pour la wilaya d'Alger

Le budget supplémentaire de la wilaya d'Alger pour l'année 2019 s'élève à plus 156 milliards de dinars, dont 120 milliards destinés à l'équipement et à l'investissement, ce qui a permis d'enregistrer des projets de développement et de proximité dans plusieurs secteurs, lit-on dans la nomenclature adoptée jeudi par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Entre autres principaux projets enregistrés, figurent la réalisation d'espaces de jeux et de loisirs pour un montant de plus de 1 milliard de DA, outre l'affectation d'une enveloppe de plus de 3,3 milliards de DA à la réalisation des projets d'aménagement urbain, la restauration de la Casbah et du parc naturel au Lac de Reghaia. Concernant les secteurs de l'hydraulique et des travaux publics, plus de 5 milliards de DA en ont été affectés, outre 160 millions de DA pour l'acquisition d'équi-

pements au profit des centres de protection sociale, l'aménagement du Centre des jeunes aveugles à El Achour et la réalisation de mosquées dont le taux d'avancement des travaux est à plus de 50%. A cet effet, le wali Abdelkhalek Sayouda a mis l'accent dans son allocution prononcée devant les élus de la wilaya, sur «l'impératif d'associer les membres de la société locale aux activités de développement» avec le recours de façon rationnelle aux ressources locales disponibles. «La gestion financière des collectivités locales requiert de notre part, aujourd'hui plus que jamais, l'instauration d'un cadre transparent notamment en informant le citoyen de ce que nous faisons ensemble, nous élus et administrateurs», a-t-il soutenu. Concernant la saison estivale de 2019, le wali a

déclaré que «les services de wilaya veillent à assurer de meilleures conditions aux estivants et aux visiteurs de la capitale», soulignant que 10 entreprises de wilaya ont été mobilisées pour aménager 62 plages autorisées à la baignade tout au long du littoral de la capitale (97 km²). Dans ce contexte, il a été procédé au bitumage des accès et voies menant aux plages suscitées qui ont également fait l'objet de grandes opérations de nettoyage et raccordées à l'éclairage public. En outre, ont été créés 48 nouveaux emplois de gestionnaire de plages chargés du suivi de la bonne gestion des différentes plages et l'intervention avec les services de l'administration ou de la sécurité, selon le cas, pour assurer le confort des familles. L'organisation et la gestion des parkings à travers 14 plages dotées en système de vidéosurveillance ont été prises en

charge, les prestations en restauration, les différentes activités de divertissement destinées à toutes les catégories, dont installation de 3 plateformes fixes pour présenter les expositions artistiques à travers les plages Kheloufi 1, Sidi Fredj et Qadous. Lors de la 11e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW), les élus ont soulevé au premier responsable de l'appareil exécutif de la wilaya, plusieurs préoccupations des citoyens, axées autour du déménagement, du logement, ainsi que le dossier de l'investissement dans la wilaya qui a connu plusieurs dépassements, ces dernières années. Un exposé détaillé sur la saison estivale de l'année 2019 ainsi que sur toutes les réalisations accomplies dans ce domaine en vue d'éviter les erreurs enregistrées avec chaque saison, a été présenté. **Wahiba/B**